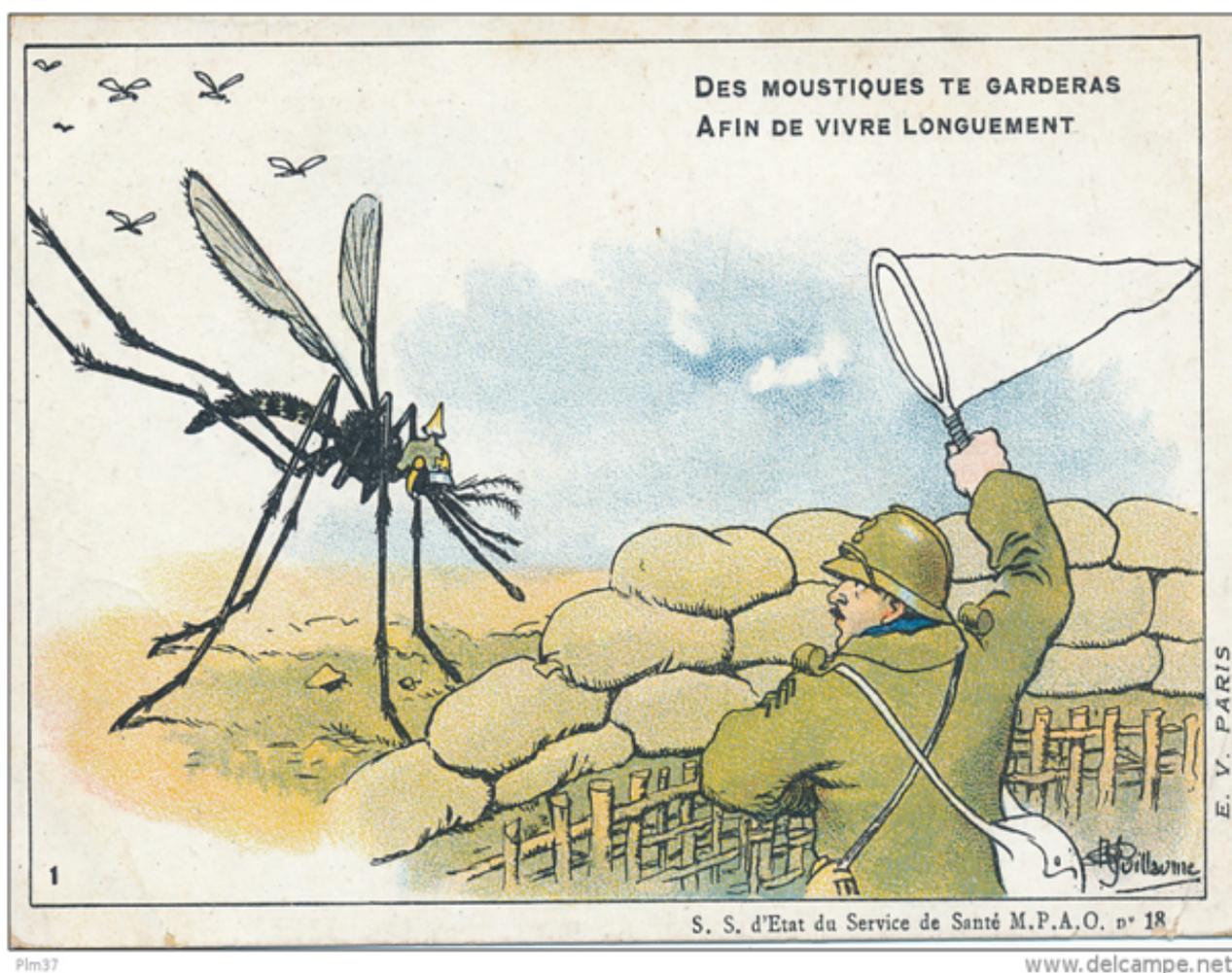


## Guide des études de la licence d'histoire

**2<sup>e</sup> semestre 2022–2023**



**Actualisation 5 janvier 2022**  
actualisation périodique sur le site  
<http://www2.univ-paris8.fr/histoire/>

*Image de couverture* : Pendant la Première Guerre mondiale, l'armée française (armée d'Orient) participe à un second front dans les Balkans contre l'Empire ottoman, allié de l'Allemagne. Le paludisme y fait des ravages dans les troupes. Cette carte postale, appartient à une série, éditée par le Sous-secrétariat d'Etat du Service de santé dans le cadre de la mission anti-paludique envoyée à Salonique par l'Institut Pasteur en 1917. Elle participe à l'information des soldats. La représentation du moustique coiffé d'un casque à pointe (qui symbolise les Allemands) unit dans la caricature les deux ennemis de l'armée française d'Orient : le soldat allemand et le moustique fauteur des grandes épidémies de paludisme en Macédoine. Source : Service historique de la Défense

## Sommaire

<b>Informations pratiques</b> .....	<b>1</b>
Les responsables du département d'histoire .....	1
OÙ nous trouver .....	1
Comment nous écrire.....	2
Objectifs de la formation.....	4
Poursuite d'études et débouchés professionnels .....	4
Conditions d'accès, inscriptions, participation.....	5
Organisation générale du programme .....	7
Modalités d'évaluation .....	7
Conseils de fin de semestre.....	10
Réorientation et insertion professionnelle .....	10
<b>La première année de licence (L1)</b> .....	<b>11</b>
Structure de la formation.....	11
Présentation des enseignements.....	14
Liste des cours (L1) .....	15
descriptions des cours (L1) du second semestre (S2).....	16
Horaire des cours de première année .....	24
<b>La deuxième année de licence (L2)</b> .....	<b>25</b>
Structure de la formation.....	25
Présentation des enseignements.....	28
Liste des cours (L2).....	28
Description des cours (L2).....	29
Horaire des cours de deuxième année (L2).....	34
<b>Troisième année de licence (L3)</b> .....	<b>35</b>
Structure de la formation.....	35
Présentation des enseignements.....	38
Liste des cours (L3).....	41
Description des cours (L3).....	41
Horaire de cours de troisième année du deuxième semestre (S6).....	47
<b>EC libre mineure et langues</b> .....	<b>49</b>
EC libre.....	49
parcours de mineure .....	49
Langues.....	51
<b>Horaire complet des cours du second semestre</b> .....	<b>53</b>
<b>Votre parcours pédagogique</b> .....	<b>55</b>
Mode d'emploi.....	55
Fiches de parcours.....	56
<b>SÉJOURS À L'ÉTRANGER</b> .....	<b>59</b>
<b>Cours d'histoire pour étudiantes externes</b> .....	<b>60</b>
<b>Annexe aux modalités de contrôle des connaissances</b> .....	<b>61</b>
<b>Services universitaires</b> .....	<b>64</b>
<b>Comment faire ?</b> .....	<b>65</b>

# INFORMATIONS PRATIQUES

## LES RESPONSABLES DU DEPARTEMENT D'HISTOIRE

Directrice et directeur du département

Anne BONZON ([anne.bonzon@univ-paris8.fr](mailto:anne.bonzon@univ-paris8.fr))

Benjamin LELLOUCH ([benjamin.lellouch@univ-paris8.fr](mailto:benjamin.lellouch@univ-paris8.fr))

Responsables de la licence d'histoire :

1<sup>re</sup> année (L1) : Alexis DRACH ([alexis.drach@univ-paris8.fr](mailto:alexis.drach@univ-paris8.fr))

2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année (L2/L3) : Armelle ENDERS ([armelle.enders@univ-paris8.fr](mailto:armelle.enders@univ-paris8.fr))

Gestionnaire administrative de la licence

Guylène DERUEL ([guylene.deruel@univ-paris8.fr](mailto:guylene.deruel@univ-paris8.fr))

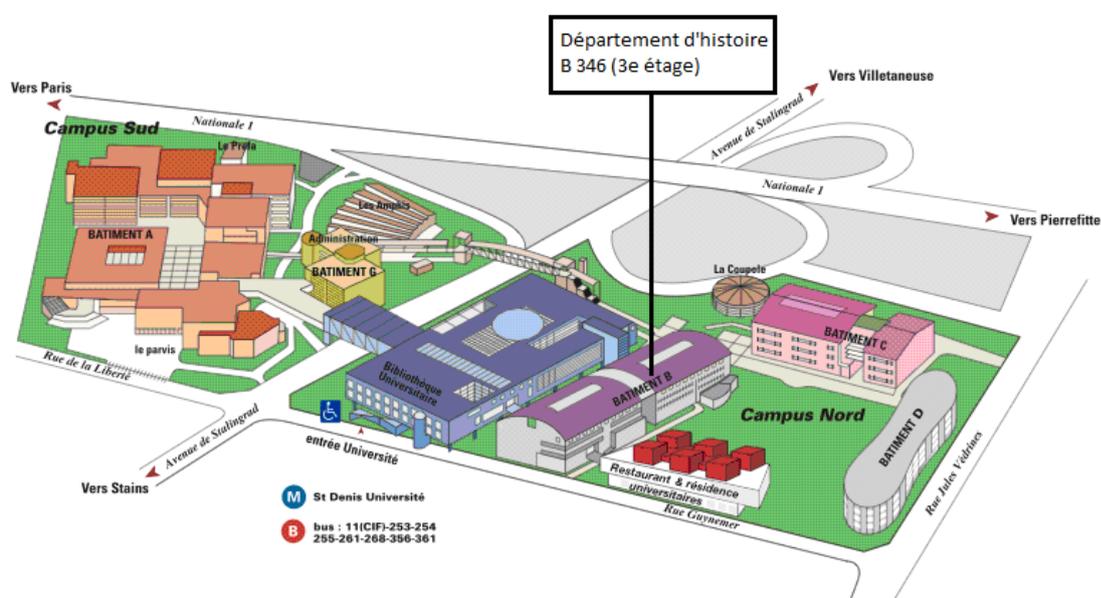
Responsable des séjours d'études à l'étranger

Adrian ROBU ([adrian.robuniv-paris8.fr](mailto:adrian.robuniv-paris8.fr))

Responsable des stages (licence)

Marie-Cécile BOUJU ([stages.histoire@univ-paris8.fr](mailto:stages.histoire@univ-paris8.fr))

## OÙ NOUS TROUVER



Université Paris 8, département d'histoire  
2 rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex

Bâtiment B2

Bureaux: B-346 (secrétariat) ; B-345 (responsables de formation); B-138 (enseignants)

Secrétariat : 01 49 40 68 25

Site Web du département : <http://www.univ-paris8.fr/histoire>

## COMMENT NOUS ECRIRE<sup>1</sup>

Toutes les étudiantes bénéficient d'une messagerie Paris 8. Elle leur servira d'adresse professionnelle, durant toute la durée de leurs études : [prenom.nom@etud.univ-paris8.fr](mailto:prenom.nom@etud.univ-paris8.fr)

Après leur inscription administrative, elles doivent l'activer en ligne à l'aide des identifiants obtenus avec les certificats de scolarité : <https://numerique.univ-paris8.fr/index.php?page=act>

Les étudiantes y recevront des informations pédagogiques et administratives de la part des services centraux et du département d'histoire. Elles doivent absolument utiliser cette adresse électronique lorsqu'elles leur écrivent. Elles doivent préciser leur nom, prénom et numéro d'étudiante dans chaque mail.

### Réunions obligatoires de rentrée

Les étudiantes ont l'obligation de se présenter à la réunion prévue pour leur programme et leur niveau. Les étudiantes *ajournées, mais autorisées continuer* (AJAC) doivent venir à la réunion du niveau supérieur auquel elles accèdent (ex. AJAC L1/L2 => venir à la réunion de L2).

Les étudiantes doivent impérativement assister à ces réunions qui seront courtes et se concentreront sur les choix de cours et les inscriptions pédagogiques (IP auront lieu sur IPWeb à la suite des réunions).

Voir les dates des réunions sur le site

### § Double cursus histoire-anglais

Pour toute question, contacter les responsables (histoire) de ce double cursus : Valérie Pouzol et Marie-Pierre Dausse.

[valerie.pouzol@univ-paris8.fr](mailto:valerie.pouzol@univ-paris8.fr)

[mpdausse@gmail.com](mailto:mpdausse@gmail.com)

### § Double cursus histoire / science politique

Pour toute question, contacter le responsable (histoire) de ce double cursus :

**Martin Gravel** : [martin.gravel@univ-paris8.fr](mailto:martin.gravel@univ-paris8.fr)

---

<sup>1</sup> Par choix des responsables de licence, la brochure est rédigée au féminin inclusif. Ex.« Les étudiantes » = « les étudiantes et les étudiants ».

# LA LICENCE D'HISTOIRE À PARIS 8

## LE DÉPARTEMENT

Le département d'histoire est un des sept départements de l'UFR 4 *Textes et Société*. Les six autres sont :

Science politique	Sociologie et anthropologie	Littérature française, francophone et comparée
Études littéraires anglaises	Littérature générale et comparée	Études de genre

### L'histoire sans limites

Le département d'histoire de Paris 8 offre la possibilité d'aborder tous les champs de la discipline, de la licence au doctorat : histoire politique, histoire économique et sociale, histoire culturelle, histoire religieuse, histoire des sciences, histoire des minorités, histoire des femmes et du genre...

L'enseignement porte sur des aires géographiques et culturelles variées et prend en compte l'histoire à l'échelle du monde, de l'Antiquité à nos jours.

### Un encadrement pédagogique personnalisé

L'encadrement des étudiantes est personnalisé : Paris 8 en a fait sa spécificité et le département d'histoire sa priorité.

L'enseignement est dispensé en petits effectifs — 45 étudiantes par groupe au maximum —, de sorte que chacune bénéficie d'un suivi individuel. À une exception près, il n'y a pas de cours magistraux dispensés en amphithéâtre et pas de séparation avec les travaux dirigés. La transition du lycée vers l'université est d'autant plus facile.

L'équipe pédagogique du département est soucieuse de l'acquisition de méthodes de travail utiles aux étudiantes dans tous les domaines, grâce à un suivi personnalisé.

Un tutorat d'accueil et d'accompagnement effectué par deux étudiants de master histoire à Paris 8 est proposé à toutes les étudiantes d'histoire : soutien, aide aux révisions et aux devoirs, conseils de choix de cours et d'orientation, conseils méthodologiques. Leurs coordonnées sont accessibles sur le site du département et sur l'affichage du secrétariat.

Soucieuses de répondre aux problèmes pédagogiques que les étudiantes pourraient rencontrer, les responsables du département assurent une permanence hebdomadaire, et reçoivent individuellement les étudiantes lors des conseils de fin de semestre. Il est toujours possible de prendre un rendez-vous avec les responsables de licence.

### Une équipe d'enseignantes-chercheuses

L'équipe du département regroupe des historiennes attentives à la réussite des étudiantes et réputées dans leur domaine de recherche. Elles participent à des publications de renommée internationale et assurent, par leurs travaux, le rayonnement de l'Université Paris 8 en France et à l'étranger.

### Liberté pédagogique

À la différence du lycée, il n'y a pas de programme officiel à l'université. Dans la concertation et le dialogue avec le collectif du département, chaque enseignante est libre de proposer les thèmes de cours et les problématiques qui lui apparaissent pertinents au regard des besoins des étudiantes et de ses propres recherches. Un descriptif de chaque cours permet aux étudiantes de prendre

connaissance des thèmes et des approches proposés, et de faire leurs choix de cours sur la base de leurs intérêts et de leurs besoins.

Un programme de cours est distribué par toutes les enseignantes en début de semestre, accompagné d'une bibliographie. Sur cette base, les étudiantes peuvent décider de rester ou non dans le cours durant les trois premières semaines et en fonction de la disponibilité de places dans les autres cours. Des discussions avec les enseignantes sur le contenu et la méthodologie du cours sont évidemment possibles, de manière collective ou en aparté. Cependant, la liberté pédagogique des enseignantes est totale et a été rappelée par les motions votées par le Conseil académique de l'université le 13 février 2020 et le Conseil d'administration le 28 février 2020 :

« Le CAC rappelle son refus de toute forme de censure et son attachement aux libertés académiques qui fondent notre institution universitaire.

Devant la multiplication des actions violentes à l'encontre des biens et des personnes, il appelle à des formes de débat et de mobilisation respectueuses de la dignité des personnes et de leurs missions de service public. »

Toute forme de censure des cours ou d'intimidation des enseignantes dans l'exercice de leur fonction sera donc sanctionnée.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif central de la licence d'histoire est l'acquisition des outils fondamentaux des historiennes et des historiens : analyse critique de documents ; analyse diachronique (expliquer une évolution, faire la part des permanences et des mutations, mettre un fait en perspective) et comparative ; synthèse. La licence d'histoire combine formation en histoire, préprofessionnalisation et maîtrise d'une ou deux langues européennes.

**L'année de L1** est centrée sur les acquisitions des compétences de base de l'étudiante, sur des compétences disciplinaires essentielles à la suite de ses études en licence et sur la découverte des autres sciences sociales.

Les **années de L2 et de L3** complètent la formation sur quatre axes :

- 1) approfondissement des quatre périodes historiques ;
- 2) initiation à la recherche ;
- 3) parcours complémentaire dans une matière dite « mineure » ;
- 4) préprofessionnalisation.

Les doubles cursus **histoire / science politique** et **histoire / anglais** permettent d'obtenir deux diplômes de licence en un seul parcours intensif de trois ans. Les étudiantes y accèdent en L1 par sélection sur dossier, sur Parcoursup.

### **NOUVEAU ! : une mineure renforcée "Enseigner l'histoire-géographie"**

Pour les étudiantes qui se destinent au métier de professeur d'histoire et de géographie, le département propose à partir de cette rentrée 2022, la possibilité de renforcer la part de la géographie dans le cursus d'histoire. Voir fiche séparée (et dans la structure de la formation).

## POURSUITE D'ETUDES ET DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Les étudiantes du département d'histoire peuvent poursuivre leurs études dans le cadre des masters que nous proposons ou s'orienter vers d'autres formations, à Paris 8 ou ailleurs. Trois masters sont proposés au département d'histoire de Paris 8.

Le **master histoire** offre une formation construite autour de l'initiation à la recherche. Cette formation peut servir différents projets de formation (recherche certes, mais aussi préparation aux écoles de journalisme, concours de l'administration...).

Le **master MEEF** (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) prépare les candidates aux concours de l'enseignement secondaire public.

Le **master archives** offre une formation en alternance au métier d'archiviste.

Au-delà de la recherche, de l'enseignement et des archives, les débouchés professionnels de la licence d'histoire sont beaucoup plus variés que l'on ne croit : métiers de la culture et du patrimoine, métiers du tourisme, journalisme et communication, concours administratifs de la fonction publique, monde associatif et syndical... Les diplômés du département d'histoire jouissent d'une excellente réputation, basée sur la rigueur et le haut niveau d'exigence des formations, ce qui explique que les diplômées parviennent à faire valoir leurs compétences sur le marché du travail.

## CONDITIONS D'ACCES, INSCRIPTIONS, PARTICIPATION

### *L'admission en licence*

L'admission est régie par les règles d'organisation des études de l'Université Paris 8, lesquelles se conforment aux textes législatifs et réglementaires en vigueur. Pour les règles de scolarité : <https://www.univ-paris8.fr/Regles-de-scolarite-et-d-examens>.

Peuvent être admises en licence les étudiantes titulaires du baccalauréat, d'un titre admis en dispense du baccalauréat (DAEU, capacité en droit, BT, BTS...), d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels (décret 2013-756 du 19 août 2013) ou d'une validation des études supérieures accomplies, notamment à l'étranger.

Pour entrer en L2 ou L3 en venant d'une autre formation, il faut demander une **validation d'acquis (VAE)** à la commission d'équivalences, qui déterminera les éléments constitutants (EC) acquis par VAE, et ceux qui restent à suivre et à valider.

L2 : une L1 complète est nécessaire au moins en histoire ou dans une discipline proche (archéologie, formation généraliste en humanités...). Les étudiantes ayant obtenu une licence complète ou un diplôme supérieur peuvent également être admises, de même que les étudiantes arrivées par VAE.

L3 : une L1 et une L2 complètes sont nécessaires au moins en histoire ou dans une discipline proche. Sont également admises les étudiantes ayant obtenu une licence complète en sciences humaines. Les étudiantes ayant déjà un niveau bac+4 ou bac+5 ou un diplôme supérieur peuvent aussi être admises, de même que les étudiantes arrivées par VAE.

### *Inscription administrative (IA)*

C'est le préalable indispensable aux inscriptions pédagogiques : vous ne pourrez pas suivre de cours sans avoir de numéro d'étudiante et ne pourrez en aucun cas valider vos semestres si vous n'avez pas acquitté vos droits d'inscription.

Pour une première inscription à Paris 8 : prenez rendez-vous avec le secrétariat de la scolarité.

*Secrétariat de la scolarité*

Bâtiment G – Bureau 112

01 49 40 64 30

*Bureau des inscriptions*

Rez-de-chaussée du bâtiment G – Bureau 017

01 49 40 65 21 / 01 49 40 64 40 / 01 49 40 64 42

En juillet et septembre, le Bureau est délocalisé au bâtiment C, de 8h15 à 17h.

Pour toute information complémentaire :

<https://www.univ-paris8.fr/Direction-de-la-scolarite>

### ***Inscription pédagogique (IP)***

L'inscription dans les cours d'histoire se fera par IPWEB. Aucun étudiant n'est admis dans un cours au-delà de la 4<sup>e</sup> semaine de cours. Les inscriptions pédagogiques sont définitives, sauf dérogation délivrée par l'équipe des responsables de licence au cours des 3 premières semaines du semestre.

**Important :** les enseignantes **ne peuvent pas inscrire** les étudiantes dans leur cours. Si l'inscription passe par une enseignante, l'étudiante ne sera pas considérée comme inscrite et le cours ne pourra être validé par l'étudiante, même s'il ou elle passe les différentes épreuves et obtient la moyenne à l'EC. Il faut impérativement passer par les responsables de licence et les tuteurs.

Les étudiantes AJ (« ajournées ») et AJAC (« admises à continuer au niveau supérieur ») doivent se munir de **leur fiche de parcours pédagogique dûment complétée** afin d'être guidées au mieux dans leurs choix de cours et d'éviter toute erreur. Il est par exemple impossible de reprendre un cours déjà suivi l'année précédente.

Les **IP externes** (pour les cours suivis hors département d'histoire, pour les langues, pour la préparation au PIX (informatique)...) **se font auprès des départements concernés**.



Renseignez-vous sur les modalités d'inscription des cours externes.  
Elles peuvent varier d'un département à l'autre : visitez leurs sites Web et rendez visite à leurs secrétariats.

### ***Assister aux cours, passer les examens***

Chaque enseignante établit les règles pour l'assistance à ses cours et la participation aux examens. Ces règles visent à s'assurer que les séances se déroulent dans de bonnes conditions pour tout le groupe. Leur respect est une condition absolue pour participer aux cours. Une enseignante peut exclure une étudiante de son cours si cette dernière ne suit pas ces règles. Cette sanction est très rare — moins d'une occurrence par année —, mais elle reste possible et elle est sans recours.

La plupart des enseignantes demandent la ponctualité, une attention soutenue et l'absence de consultation des téléphones pendant les cours. Lors des examens, les sacs et tous les effets personnels doivent être placés hors de portée des étudiantes, le long des murs de la salle.

Il est possible de demander accès à un cours en tant qu'auditrice libre. Mais celle-ci ne peut alors ni passer les examens ni valider le cours. Chaque enseignante est libre d'accepter ou de refuser ce genre de demande.

Les **étudiantes handicapées** ont droit à un aménagement des conditions pour les examens : avant leur tenue, elles doivent se mettre en contact avec le **Service accueil handicap** qui organisera ces aménagements : [accueil.handicap@univ-paris8.fr](mailto:accueil.handicap@univ-paris8.fr).

## ORGANISATION GENERALE DU PROGRAMME

Les trois années de licence sont divisées en six semestres

L1 :	S1 et S2	L2 :	S3 et S4	L3 :	S5 et S6
------	----------	------	----------	------	----------

Chaque semestre comprend treize semaines de formation, en comptant les semaines d'examen. Il est possible qu'une semaine d'arrêt des cours soit programmée au cours du semestre, mais cela peut varier d'un cours à l'autre, en fonction des activités de recherche et de communication scientifique des enseignantes.

Chaque semestre est divisé en trois **UE (unités d'enseignement)**. Chaque UE comprend deux ou trois **EC (éléments constitutants)**, qui sont des cours pour la plupart, sinon des stages, des ateliers ou d'autres activités de formation. Chaque semestre, l'étudiante doit suivre six ou sept EC. Elle ne peut pas s'inscrire à plus de huit EC par semestre.

Chaque semestre, l'UE principale est consacrée à la matière majeure (la « **majeure** ») du programme, donc à l'histoire. Les quatre périodes historiques y sont étudiées :

- Antiquité** (jusqu'au <sup>v</sup>e siècle apr. J.-C)
- Moyen Âge** (<sup>v</sup>e – <sup>xv</sup>e siècle<sup>2</sup>)
- Période moderne** (<sup>xvi</sup>e – <sup>xviii</sup>e siècle)
- Époque contemporaine** (<sup>xix</sup>e – <sup>xxi</sup>e siècle)

Chaque semestre propose aussi une UE secondaire consacrée à la matière mineure (la « **mineure** ») du programme. Les étudiantes peuvent orienter cette mineure comme elles l'entendent à partir de la L2, ce qui leur permet de préparer la suite de leur formation. Par exemple, une étudiante qui songerait à devenir enseignante dans le secondaire aurait tout intérêt à prendre la géographie comme mineure ; une autre qui considère une carrière de journaliste pourrait prendre sociologie ou science politique...

Pour la mineure, les étudiantes ont aussi la possibilité de choisir l'histoire, ce qui leur permet de renforcer leur formation dans leur matière majeure. Dans la mesure où l'offre de cours en histoire est particulièrement riche et exigeante, cette option offre de bonnes possibilités de préparation pour tous les parcours de formation et de carrière.

Enfin, tous les semestres comprennent aussi une **UE « transversale »**, qui regroupe des activités de formation complémentaires, qu'il s'agisse des compétences fondamentales aux études universitaires, des cours de langue, de l'informatique, des cours de préprofessionnalisation, des stages et d'un mémoire de licence.

Chaque année de la licence fait l'objet d'une présentation détaillée dans les pages qui suivent.

## MODALITES D'EVALUATION

L'obtention de la licence dépend de l'acquisition de 180 crédits appelés **ECTS (European Credits Transfer System)**. Ce système de crédits permet aux diplômés d'être reconnus dans toute l'Union européenne et donc aux étudiantes de rejoindre d'autres universités si elles le souhaitent. Chaque EC réussi donne droit à un certain nombre de crédits ECTS. En principe, **chaque année de la licence compte 60 ECTS**, donc 30 ECTS par semestre.

Pour comprendre comment fonctionnent les évaluations qui mènent à la réussite des EC et l'accumulation des ECTS, vous devez prendre connaissance des **modalités de contrôle des**

---

<sup>2</sup> Les étendues de temps peuvent s'écrire au singulier (« <sup>xix</sup>e-<sup>xx</sup>e siècle », parce qu'il s'agit d'une seule plage de temps) ou au pluriel (<sup>xix</sup>e-<sup>xx</sup>e siècles »). On trouvera les deux formes dans cette brochure, selon le choix des enseignantes.

**connaissances et des compétences** (MCCC) de Paris 8. Le département d'histoire en précise l'application selon les termes de l'annexe reproduite à la fin de cette brochure et votée par la CFVU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire) le 23 juin 2022.

### ***Le contrôle continu***

L'évaluation et la notation s'effectuent en contrôle continu. Celui-ci implique l'assiduité en cours et la ponctualité. Une enseignante n'est pas tenue d'accepter une étudiante en retard à une séance.

Chaque enseignante établit son propre calendrier d'examens et choisit toutes les activités de contrôle de son cours. Ce calendrier n'est pas négociable et les étudiantes doivent être présentes à tous les contrôles (devoirs sur table, exercices en classe).

L'évaluation en contrôle continu comprend au moins deux partiels (un à la moitié du semestre et un de fin de semestre) et une troisième activité notée, c'est-à-dire au moins trois notes. La note finale est la moyenne de toutes les notes acquises au cours du semestre, affectées de coefficients déterminés par les enseignantes.

### ***Dérogation au contrôle continu***

Exceptionnellement, une étudiante peut demander à passer en contrôle terminal : elle n'a alors pas de notes à obtenir durant le semestre, mais elle est évaluée à la fin de celui-ci sur un devoir unique.

L'étudiante souhaitant valider un cours en contrôle terminal **doit se déclarer à l'enseignante dans les trois premières semaines du semestre avec copie aux responsables de licence**. Il appartient à l'enseignante d'accepter ou non la demande. Si sa demande est justifiée par l'exercice d'un emploi, l'étudiante doit déposer un certificat d'embauche (à temps complet ou partiel) au secrétariat de licence.

### ***Règles de validation et de compensation***

Une note attribuée est définitive.

Un EC est validé par une note égale ou supérieure à 10. Cette note reste au dossier, même en cas de redoublement.

Si la note obtenue pour un EC est inférieure à 10, l'EC n'est pas validé, et les crédits affectés à cet EC ne sont pas acquis, **sauf compensation avec un autre EC au sein de la même UE**, si la moyenne des deux est égale ou supérieure à 10, en tenant compte des ECTS qui fonctionnent ici comme des coefficients.

Exemple : en L1, l'UE 5 comprend deux EC affectés chacun de 3 ECTS ; si vous obtenez 9 à l'un et 11 à l'autre, vous pouvez valider le premier grâce à la compensation, car vous avez 10 de moyenne sur cette UE, et les 3 ECTS de cet EC sont définitivement acquis.

De même, la compensation joue entre deux UE, au sein d'un même semestre ; et entre les deux semestres d'une même année-niveau. En définitive, un EC acquis par compensation reste au dossier, même en cas de redoublement. Cependant, une note inférieure à 10 qui n'a pas été compensée ne peut pas être conservée d'une année à l'autre. Cette note est retirée et l'étudiante doit repasser l'EC concerné.

### ***§ Passage au niveau supérieur***

Il ne peut se faire qu'après avoir acquis **au minimum 30 ECTS** dans une année-niveau.

On peut passer d'une année-niveau à l'autre à l'intersemestre. Pour cela, un formulaire de demande de passage au niveau supérieur est à remplir et à déposer au secrétariat, à l'issue du conseil du premier semestre.

Il est interdit de s'inscrire sur trois années différentes : il faut valider la L1 pour s'inscrire en L3.  
Par ailleurs, les étudiantes qui doivent repasser un EC ne peuvent pas reprendre le même cours avec la même enseignante.

### **§ Obligation de composition aux partiels (session 1)**

Absence à un partiel : elle est sanctionnée par la note zéro pour ce partiel. Cette note faisant bien souvent chuter la moyenne sous la barre de 10/20, l'étudiante doit alors compter sur les examens de rattrapage pour valider l'EC.

### **§ Rattrapages (session 2)**

Une deuxième session d'examens, dite session de « seconde chance » (ou de rattrapage), est prévue pour l'ensemble des cours d'histoire de l'année. Cette deuxième session a généralement lieu fin mai (rattrapage des EC du premier semestre) et début juin (rattrapage des EC du deuxième semestre) et relève des règles communes relatives aux examens.

Une étudiante n'est admise au rattrapage que si elle est bien inscrite au cours qu'elle souhaite rattraper.

Les dates des examens de la deuxième session sont fixées par les responsables de licence pour l'ensemble du département d'histoire, et ne peuvent être modifiées, quel que soit le motif, sauf conflit d'horaire avec un autre examen de rattrapage.

Le rattrapage est un droit : toute étudiante ayant eu une note inférieure à 10 en session 1 peut se présenter aux épreuves de rattrapage, sans faire aucune déclaration préalable.

Cependant, lorsqu'une étudiante a eu une note inférieure à 10 et qu'elle peut valider cet EC par compensation, si elle veut améliorer sa note en session 2, elle doit remplir une demande de renonciation à la compensation et la remettre au secrétariat de licence avant la tenue des rattrapages. Si cette formalité n'est pas remplie, la compensation s'opère automatiquement, et le rattrapage est donc nul et non avenu.

À l'issue des rattrapages, seule la meilleure note est conservée. Si la note de session 2 est inférieure à la note obtenue lors de la session 1, elle n'est pas enregistrée, l'étudiante garde sa première note.



Toutes les informations concernant le rattrapage (dates, salles...) sont affichées fin avril-début mai sur le site Web du département.

### **§ Fraude**

Le plagiat est une faute grave et constitue une violation caractérisée des règles universitaires et de la propriété intellectuelle. Les étudiantes prises en flagrant délit de tricherie ou de plagiat s'exposent à être traduites devant la section disciplinaire de l'université. Celle-ci peut décider leur exclusion définitive de l'Université (voir le guide de l'étudiant).

Le plagiat est l'acte de présenter intentionnellement les écrits et les idées d'un autre comme siens. Concrètement, un plagiat consiste à recopier — ou à paraphraser de très près — des extraits d'un livre, d'un article scientifique ou de journal, ou encore d'un site internet, sans mettre de guillemets et sans indiquer clairement l'auteur et la source dans laquelle vous les avez trouvés. Proposer, comme si vous en étiez l'auteur, un « copié-collé » réalisé à partir de sites internet est aussi grave que recopier un livre. Tous les devoirs à préparer et à rendre **doivent être le fruit d'un travail personnel.**

Le problème éthique posé par le plagiat est expliqué en détail dès le premier semestre de première année dans les cours *Entrée à l'université* (M2E) : aucune étudiante ne pourra donc affirmer qu'elle ignorait la gravité de son geste.

L'université met à disposition des enseignantes des logiciels détecteurs de plagiat très performants. Toute étudiante ayant rendu par écrit ou présenté à l'oral un devoir diagnostiqué comme plagié (partiellement ou entièrement) sera sanctionnée – note nulle ou sanctions plus graves.

## CONSEILS DE FIN DE SEMESTRE

À chaque fin de semestre (mi-janvier et début mai), les étudiantes doivent assister à une réunion générale d'information et de bilan, avant d'être reçues individuellement par un conseil composé au minimum des deux responsables de licence.

Le conseil de fin de semestre est obligatoire et a une double vocation. D'abord pédagogique, le conseil informe l'étudiante de ses résultats et lui fait ses recommandations pour la suite de ses études, en fonction de son projet intellectuel et professionnel. Ensuite administrative, le conseil vérifie que les EC et les notes sont correctement enregistrés.

Avant d'être reçue en conseil, chaque étudiante doit remplir sa fiche de parcours pédagogique (voir : votre parcours pédagogique)



**Téléchargez la fiche de votre parcours pédagogique sur le site Web du département.** Remplissez le tableau sous format Word, et imprimez-le. Envoyez le fichier par courriel au secrétariat et aux responsables de licence, et remettez-leur la feuille lors de votre passage au conseil.

### *Inscription pédagogique du second semestre*

Lors de leur passage en conseil de fin de premier semestre, les étudiantes procèdent à leur inscription pédagogique pour le semestre suivant.

## REORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Pour les étudiantes qui songent à se réorienter, le **Service commun universitaire d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP)** organise en novembre et décembre des réunions d'information et d'aide qui seront annoncées sur le site du département et par affichage au secrétariat.

SCUIO-IP

bâtiment A, salle 347 (3<sup>e</sup> étage)

01 49 40 67 17

[scuio@univ-paris8.fr](mailto:scuio@univ-paris8.fr)

<http://www.univ-paris8.fr/SCUIO-IP-service-orientation-et-insertion-professionnelle>

# LA PREMIERE ANNEE DE LICENCE (L1)

## STRUCTURE DE LA FORMATION

### Simple licence histoire

#### § Premier semestre (S1)

UE1	<i>Initiation à l'histoire et méthodologie de la dissertation</i>	3 heures (2x)	15 ECTS
	<i>Civilisations dans l'histoire</i>	1 heure et demie	3 ECTS
UE2	<i>Transdisciplinaire</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>EC libre interne ou EC de géographie*</i>	3 heures	3 ECTS
UE3	<i>Entrée à l'université (M2E)</i>	1 heure et demie	3 ECTS
	<i>EC Langue</i>	3 heures	3 ECTS

\*mineure renforcée "Enseigner l'histoire et la géographie"

#### § Deuxième semestre (S2)

UE4	<i>Initiation à l'histoire et méthodologie du commentaire</i>	3 heures (2x)	15 ECTS
	<i>Histoire du monde</i>	3 heures	3 ECTS
UE5	<i>Transdisciplinaire</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Histoire du monde</i>	3 heures	3 ECTS
UE6	<i>Informatique (PIX)</i>	3 heures	2 ECTS
	<i>EC libre externe</i>	2 heures	2 ECTS
	<i>Méthodologie (projet Voltaire)</i>	—	2 ECTS

## Double cursus histoire / science politique

### § Premier semestre (S1)

UE1 Hst	<i>Initiation à l'histoire et méthodologie de la dissertation</i>	3 heures (2x)	20 ECTS
	<i>Civilisations dans l'histoire</i>	1 heure et demie	4 ECTS
UE1 Scpo	<i>Histoire de la France</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Droit constitutionnel</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Sociologie politique</i>	3 heures	8 ECTS
UE2 transv.	<i>EC libre</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>EC Langue</i>	3 heures	3 ECTS

### § Deuxième semestre (S2)

UE3 Hst	<i>Initiation à l'histoire et méthodologie du commentaire</i>	3 heures (2x)	20 ECTS
	<i>Histoire du monde</i>	3 heures	4 ECTS
UE3 scpo	<i>Intro. théorie politique</i>	3 heures	7 ECTS
	<i>Intro. relations internationales</i>	3 heures	7 ECTS
	<i>Intro. politiques publiques</i>	3 heures	7 ECTS
	<i>Méthodes qualitatives</i>	3 heures	3 ECTS
UE4 transv.	<i>Informatique (PIX)</i>	3 heures	2 ECTS
	<i>EC libre</i>	3 heures	2 ECTS
	<i>Méthodologie (projet Voltaire)</i>	—	2 ECTS

## Double cursus histoire / anglais

### § Premier semestre (S1)

UE Histoire	<i>Initiation à l'histoire et méthodologie de la dissertation</i>	3 heures (2x)	20 ECTS
	<i>Civilisations dans l'histoire</i>	1 heure et demie	4 ECTS
UE anglais	<i>Production et compréhension orale 1</i>	1 heure et demie	5 ECTS
	<i>Grammaire pratique de l'anglais 1</i>	3 heures	5 ECTS
	<i>Lire les littératures anglophones</i>	1 heure et demie	5 ECTS
	<i>Introduction à la civilisation</i>	1 heure et demie	5 ECTS
	<i>Introduction à la linguistique</i>	1 heure et demie	5 ECTS
UE transv.	<i>EC spécifique</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>M2E entrée à l'université</i>	3 heures	3 ECTS

### § Deuxième semestre (S2)

UE Histoire	<i>Initiation à l'histoire et méthodologie du commentaire</i>	3 heures (2x)	20 ECTS
	<i>Histoire du monde</i>	3 heures	4 ECTS

UE Anglais	<i>Traduction : version</i>	1 heure et demie	4 ECTS
	<i>Production et compréhension orale 2</i>	3 heures	4 ECTS
	<i>Grammaire pratique de l'anglais 2</i>	3 heures	4 ECTS
	<i>Lire les littératures anglophones 2</i>	1 heure et demie	4 ECTS
	<i>Introduction à la civilisation 2</i>	1 heure et demie	4 ECTS
	<i>Introduction à la linguistique 2</i>	1 heure et demie	4 ECTS

UE transv.	<i>Informatique (PIX)</i>	3 heures	2 ECTS
	<i>Langue B</i>	2 heures	2 ECTS
	<i>Méthodologie (projet Voltaire)</i>	—	2 ECTS

## PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

### ***§ Entrée à l'université***

Ce cours est obligatoire au premier semestre pour toutes les étudiantes inscrites en licence d'histoire. Organisé en coopération avec le SCIUO-IP, il permet aux nouvelles étudiantes d'acquérir des compétences et des savoir-faire indispensables à leur intégration dans le monde universitaire : usages de la bibliothèque et formation à la recherche documentaire, inscription au projet Voltaire, techniques de prise de notes, de prise de parole, prise de conscience de l'importance du travail individuel, apprentissage des outils de travail personnel, apprentissage de l'autonomie. Pour les étudiantes ayant déjà obtenu une L1, il est possible de demander une dérogation après avoir soumis une demande de validation des acquis.

### ***§ Initiation à l'histoire et méthodologie (IM)***

L'initiation méthodologique (IM) est un cours double (2 x 3 heures par semaine) destinée à la fois à apporter les fondamentaux de la culture historique et à initier à la méthodologie de la dissertation au S1 et à celle du commentaire de document en S2. La période historique (antiquité, médiévale, moderne, contemporaine, voir p.9) choisie doit être différente au S1 et au S2. Ex. Si l'étudiante choisit une IM en histoire médiévale au S1, elle prendra une IM en ancienne, moderne ou contemporaine au S2.

### ***§ Civilisations dans l'histoire***

Ce cours vise à renforcer le socle de culture historique des étudiantes en adoptant des dimensions chronologiques et spatiales larges. Il soulignera aussi les enjeux de contextualisation et de changements historiques. Ce cours n'est donné qu'au premier semestre, dans un cadre magistral, et la séance hebdomadaire ne dure que 90 minutes.

### ***§ Transdisciplinaire***

Cet EC permet de croiser l'histoire avec une autre science sociale (par exemple : histoire et droit ; histoire et économie ; histoire et sociologie) ou un autre domaine de savoir ou d'expression (ex : histoire et art ; histoire et science). C'est un cours d'ouverture intellectuelle.

### ***§ Histoire du monde***

Ce cours donné uniquement au second semestre propose un enseignement centré sur une aire géographique extra-européenne ou une question d'histoire transnationale, connectée ou globale.

### ***§ Remédiation en français***

Les étudiantes ne maîtrisant pas bien la langue française à l'oral ou à l'écrit sont orientées vers les cours de remédiation proposés par le département de COM-FLE (communication / français langue étrangère). Cet EC de remédiation remplace alors le cours de découverte d'une autre discipline.

Département de communication / français langue étrangère

Bâtiment A, bureau A 331

01.49.40.66.58

<https://ufr-sepf.univ-paris8.fr/spip.php?rubrique22>

### ***§ EC Compétences numériques / préparation au PIX***

Ce cours est très important : il vise à assurer à tous une maîtrise des outils informatiques en sciences humaines et une formation préparant au certificat de compétences en informatique et Internet.

Avant de s'inscrire, les étudiantes doivent réaliser un test de niveau en ligne, qui leur permettra d'obtenir la formation qui leur convient. Pour accéder au test, elles doivent passer par leur espace personnel Paris 8.



Les étudiantes de L1 doivent s'inscrire dans les cours d'informatique PIX à partir du 12 septembre à partir de leur espace personnel Paris 8.  
Si besoin est, contactez : [samuel.esneult@univ-paris8.fr](mailto:samuel.esneult@univ-paris8.fr)

Pour toutes les informations sur l'inscription à l'EC informatique :

Bureau d'appui à la pédagogie numérique (BAPN)

Bâtiment C, bureau CE1

01 49 40 68 62

<http://bapn.univ-paris8.fr>

### **§ Langues**

Ces cours permettent aux étudiantes de parfaire leur formation en langues vivantes et anciennes. Elles doivent choisir parmi ces sept langues européennes exclusivement :

anglais • espagnol • allemand • italien • portugais • latin (classique ou médiéval) • grec ancien



Un test de compétence est obligatoire pour les langues qui ne sont pas choisies au niveau débutant, sauf pour les langues anciennes.  
À faire dans les premiers jours de septembre en contactant le centre de langues.

### **§ EC libre**

L'EC libre interne du premier semestre doit être pris au sein du département d'histoire, et choisi entre une transdisciplinaire et une histoire du monde.

L'EC libre externe du second semestre doit être choisi parmi les cours proposés aux étudiantes d'histoire des départements partenaires.

## **LISTE DES COURS (L1)**

### ***Initiation à l'histoire et méthodologie (IM)***

#### **§ *Commentaire de document (2<sup>e</sup> semestre)***

*Le roi hellénistique* – Éléonore FAVIER

*Les origines du royaume des Francs (v<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle)* – Anne-Marie HELVETIUS

*La société d'Ancien Régime (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)* – Élodie ORIOL et Thomas PASQUIER

*Histoire contemporaine de la Méditerranée, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles* – Caroline DOUKI

*Histoire de la colonisation et des sociétés coloniales (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)* – Margo STEMMELIN

#### **§ *Transdisciplinaire (2<sup>e</sup> semestre)***

*Histoire ancienne et jeux vidéo* – Marie-Pierre DAUSSE

*Histoire et anthropologie des sociétés de l'Europe moderne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.)* – François LAVIE

*Histoire et anthropologie : pratiques d'enquête* – Isabelle MERLE

*Histoire et géopolitique* – Adrien NONJON

### **§ Histoire du monde (2<sup>e</sup> semestre)**

*Migrations et mouvements de personnes dans la Méditerranée grecque (VIII<sup>e</sup> – IV<sup>e</sup> s. AC) – Adrian ROBU*

*Les peuples turco-mongols et leurs voisins de l'Antiquité au Moyen Age (III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. - XV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.) – Jean-David RICHAUD-MAMMERI*

*Le fait religieux aux XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. Judaïsme, islam – Benjamin LELLOUCH*

*Histoire des Antilles et de la Guyane françaises (XV<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles) – Morgane HONORE*

*Les Français en Amérique du Nord, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle – Vincent MILLIOT*

*Le Moyen-Orient, de la chute de l'Empire ottoman à nos jours – Sophia MAHROUG*

*Nationalismes et populismes dans les mondes contemporains – Valérie POUZOL*

*Culture et médias au XXI<sup>e</sup> siècle : entre internationalisation et mondialisation – Marie-Anne MATARD-BONUCCI*

*De l'Empire à la Fédération : l'État et la population russes à travers les régimes – Maria TARASOVA- CHOMARD*

## DESCRIPTIONS DES COURS (L1) DU SECOND SEMESTRE (S2)

### **§ Initiation à l'histoire et méthodologie du commentaire de documents**

#### **Le roi hellénistique**

Eléonore FAVIER

Lundi 9h-12h (B.130) et lundi 15h-18h (B.034)

histoire ancienne

À la mort d'Alexandre le Grand, l'immense empire qu'il a su conquérir est divisé entre ses généraux qui se proclament rois créant ce qu'on appelle les royaumes hellénistiques. À leur suite, leurs fils prennent le pouvoir instaurant de véritables dynasties. Les royaumes reposent largement sur la figure du monarque qui sera utilisée par ces souverains pour asseoir leur autorité et consolider leur position. Par les commentaires approfondis de documents textuels, archéologiques ou iconographiques, nous dessinerons progressivement la figure de ce roi hellénistique : entre idéal et réalité, entre reprises et innovations, nous verrons que si chaque roi est unique, tous partagent des caractéristiques communes.

I. COGITORE, J. MA, I. SAVALLI-LESTRADE, *Des rois au prince : pratiques du pouvoir monarchique dans l'Orient hellénistique et romain, IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. - II<sup>e</sup> siècle après J.-C.*, Grenoble, UGA Éditions, 2019.

C. PREAUX, *Le monde hellénistique. Tome 1. La Grèce et l'Orient de la mort d'Alexandre à la conquête romaine. 323-146 av. J. -C.*, Paris, PUF, 1997.

C. PREAUX, *Le monde hellénistique. Tome 2. La Grèce et l'Orient. 323-146 av. J. -C.*, Paris, PUF, 2002.

F. QUEYREL, « Le corps du roi hellénistique », F. Prost, J. Wilgoux (dir.), *Penser et représenter le corps dans l'Antiquité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 361-376.

#### **Les origines du royaume des Francs (V<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle)**

Anne-Marie HELVETIUS

Mercredi 9h-12h et 15h-18h (B.130)

histoire médiévale

À partir des plus anciens documents conservés, ce cours présentera la manière dont le royaume des Francs s'est constitué et organisé à partir de Clovis pour se développer en Empire sous Charlemagne et ses successeurs. Tous les aspects de la vie quotidienne des hommes et des femmes de l'époque

seront abordés, y compris les arts et la culture. Les documents proposés intégreront des textes, mais aussi des sources iconographiques et archéologiques.

S. LEBECQ, *Les origines franques (Ve-IXe siècle)*, Paris, Points Histoire, 1990.

P. PERIN, L.-C. FEFFER, *Les Francs*, 2 vol., Paris, A. Colin, 1987.

I. BARDIES-FRONTY, C. DENOËL ET I. VILLELA-PETIT (dir.), *Les temps mérovingiens. Trois siècles d'art et de culture (451-751)*, Catalogue d'exposition, Paris, 2016.

### **La société d'Ancien Régime (XVIIe-XVIIIe siècles)**

Thomas PASQUIER et Élodie ORIOL

Mardi 9h-12h (B.130) et mercredi 9h-12h (B.034)

histoire moderne

L'Ancien Régime n'est pas seulement un régime politique, c'est aussi un ordre social et culturel, très différent de la société contemporaine. En mettant l'accent sur le règne personnel de Louis XIV (1661-1715), on analysera le fonctionnement de cette société marquée par le poids des privilèges et de l'ordre seigneurial, l'importance des pratiques et croyances religieuses, et l'ambition absolutiste d'une monarchie qui rêve de puissance et de gloire.

F. LEBRUN, *Nouvelle histoire de la France moderne*, t. 4, *La puissance et la guerre (1661-1715)*, Paris, « Points » Seuil, rééd. 2016.

V. MILLIOT, Ph. MINARD, *La France d'Ancien régime. Pouvoirs et société*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus », 2018.

### **Histoire de la colonisation et des sociétés coloniales (XIXe-XXe siècle)**

Margo STEMMELIN

Lundi 12h-15h et mardi 9h-12h

histoire contemporaine

Ce cours propose de revenir sur l'histoire de la colonisation aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, et s'intéressera aussi bien à l'empire français qu'aux autres empires européens (britanniques, portugais, néerlandais...). Si la colonisation n'est certainement pas un phénomène nouveau, elle prend une ampleur inégalée à la période contemporaine : comment la domination européenne s'est-elle organisée dans les espaces colonisés ? Comment expliquer la longévité de cette domination ? Comment fonctionnaient les sociétés coloniales, qui en étaient les acteurs ? Quelles furent les stratégies d'adaptation et de résistances des populations colonisées face à cette domination ? Ce cours vise à répondre à ces interrogations, et s'appuie sur l'important corpus de documents et d'archives produites en situation coloniale.

I.SURUN (dir.), *Les sociétés coloniales à l'âge des empires (1850-1960)*, Paris, Atlande, 2012.

P.SINGARAVELOU (dir.), *Les Empires coloniaux, XIXe-XXe siècles*, Paris, Seuil, 2013.

J.F., KLEIN, P. SINGARAVELOU et M.A.DE SUREMAIN, *Atlas des empires coloniaux, XIXe-XXe siècles*, Paris, Autrement, 2018.

### **Histoire contemporaine de la Méditerranée**

Caroline DOUKI

Jeudi 15h-18h et vendredi 12h-15h

| histoire contemporaine

Ce cours propose des clefs pour comprendre les enjeux politiques, économiques, sociaux et migratoires qui, depuis quelques années, ont remis la Méditerranée au centre des débats d'actualité et au cœur d'importants renouvellements historiographiques. En prenant en compte les deux derniers siècles, il montrera comment l'espace méditerranéen est un monde de circulations et de contacts permanents, dans l'échange réciproque comme dans la conflictualité. Il reviendra sur l'histoire complexe des économies, des sociétés, des États, des mouvements nationaux et transnationaux, en faisant une place aux rapports coloniaux, aux luttes politiques et sociales, aux échanges culturels.

## § Histoire du monde

### **Migrations et mouvements de personnes dans la Méditerranée grecque (VIII<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.)**

Adrian ROBU  
Vendredi 15h-18h

Des enquêtes historiographiques récentes ont renouvelé l'histoire des migrations dans l'Antiquité, en faisant apparaître des problématiques nouvelles. En multipliant les approches, ce cours vise à étudier les différents cas de déplacements de population dans le monde grec à l'époque archaïque et classique. Dans ce cadre, nous nous intéressons à la fois aux mobilités collectives (les mouvements de colonisation, les clérouques athéniennes) et aux déplacements individuels (les exilés politiques, les migrants économiques, les fugitifs, etc.). Nous ferons état de la diversité du monde des cités et nous aborderons la question des transferts culturels depuis la vieille Grèce vers d'autres espaces géographiques (la Grande Grèce, la Sicile, la mer Noire).

I. MALKIN, Un tout petit monde. Les réseaux grecs dans l'Antiquité, Paris, Les Belles Lettres, 2018.

M. C. D'ERCOLE, Histoires méditerranéennes. Aspects de la colonisation grecque de l'Occident à la mer Noire, Arles, Errance, 2012.

L. MARTINEZ-SEVE (éd.), *Les diasporas grecques du VIII<sup>e</sup> à la fin du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., Pallas 89*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2012 (accès en ligne : <https://journals.openedition.org/pallas/615>).

### **Les peuples turco-mongols et leurs voisins de l'Antiquité au Moyen Âge (III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. - XV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.)**

Jean-David RICHAUD-MAMMERI  
Mardi 18h-21h (B.130)

De l'Antiquité au début de la période moderne, les déplacements des peuples turco-mongols ont profondément modifié l'histoire de leurs voisins en Chine, au Moyen Orient et en Europe. Ce cours visera à étudier l'histoire de ces migrations ainsi que les nombreuses interactions (luttres, alliances, assimilations, etc.) entre les « peuples de la steppe » et ceux des empires voisins. Il s'agira donc de comprendre comment les peuples turco-mongols ont pu influencer l'histoire mondiale sur une période longue, au-delà des « fléaux de Dieu » (Attila, Gengis Khan et Tamerlan). Cela permettra également une introduction à l'histoire de la Chine, du Moyen Orient, de l'Inde et de l'Europe orientale.

J. Sellier et A. Sellier, *Atlas des peuples d'Orient. Moyen-Orient, Caucase, Asie centrale*, Paris, La Découverte, 2004.

R. Grousset, *L'empire des steppes. Attila, Gengis Khan, Tamerlan*, Paris, Payot, 2001 (il existe des éditions antérieures qui sont tout aussi valables).

### **Histoire des Antilles et de la Guyane françaises (XV<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles)**

Morgane HONORE  
Vendredi 9h-12h

L'histoire des territoires français de la Caraïbe est encore aujourd'hui peu étudiée. Ce cours d'introduction propose d'explorer l'histoire des Antilles et de la Guyane française dans la longue durée selon une approche critique de l'historiographie et des sources disponibles. L'étude de ces espaces permettra d'approcher les notions de société coloniale et esclavagiste, comme celles de société post-coloniale et post-esclavagiste. Ce cours invite à réfléchir à l'évolution et aux reconfigurations des sociétés antillaises et guyanaise du 15<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années 1980, à travers

l'étude d'objets d'histoire sociale, culturelle, politique et économique. Ainsi, des thématiques telles que les « découvertes » européennes, la domination impériale, la traite atlantique, l'esclavage, les révolutions atlantiques, le post-esclavage, les phénomènes migratoires, ou encore les revendications politiques et sociales spécifiques à ces espaces seront abordées autour d'une réflexion sur leurs continuités historiques. Enfin, ce cours traitera également des enjeux et débats contemporains soulevés par cette histoire construite en marge de l'histoire de la France.

### **Les Français en Amérique du Nord, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle**

Vincent MILLIOT

Mercredi 12h-15h (B.130)

Le royaume de François I<sup>er</sup> se lance tardivement dans l'ouverture maritime liée aux « grandes découvertes ». En 1534, Jacques Cartier longe le continent nord-américain et prend possession au nom du roi de France du « pays de Canada ». À son apogée, deux siècles plus tard, la Nouvelle-France s'étend sur près des deux-tiers du continent et enserme les possessions anglaises, confinées au littoral atlantique. Avant d'être cédée à l'Angleterre après la signature du Traité de Paris en 1763, elle constitue un objet de rivalité entre les deux puissances maritimes et l'un des éléments du premier empire colonial français, dont la clef de voûte a été en Amérique un système d'alliances avec les Amérindiens. Des rives du Saint-Laurent à celle du Mississippi en Louisiane, colons, indiens, métis, esclaves constituent une société originale, dont les dynamiques et l'organisation se distinguent de celles de la métropole.

Gilles HAVARD, *Histoire des coureurs de bois. Amérique du Nord 1600-1840*, Perrin, collection Tempus (format de poche), 2021 (2016, pour la première édition).

Gilles HAVARD, Cécile VIDAL, *Histoire de l'Amérique française*, Paris, Champ Flammarion, 2019.

Jacques MATHIEU, *La Nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin Sup/ Les presses de l'Université Laval, 1991.

### **Le fait religieux aux XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. Judaïsme, islam**

Benjamin LELLOUCH

Mercredi 12h-15h (B.131)

Au carrefour entre histoire et histoire des religions, ce cours a pour objectif de donner des connaissances de base sur le judaïsme et l'islam. On présentera les fondements scripturaires de ces religions (Bible juive, Talmud, Coran, hadith, etc.) et les principaux points de l'observance religieuse ; on soulignera l'importance de la notion de Loi ; on examinera enfin les évolutions des XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, qui pour certaines d'entre elles ont durablement marqué l'islam et le judaïsme (adoption du chiisme par la société iranienne, débuts du réformisme musulman en Arabie centrale, naissance du hassidisme en Pologne). Six séances seront consacrées à l'islam, et six au judaïsme.

P. BURESI, *Histoire de l'islam*, Paris, La Documentation française (La Documentation photographique), 2007.

S. FELLOUS, *Histoire du judaïsme*, Paris, La Documentation française (La Documentation photographique), 2008.

### **Le Moyen-Orient, de la chute de l'Empire ottoman à nos jours**

Sophia MAHROUG

Mardi 15h-18h (B.131)

Après la Première Guerre mondiale, la chute de l'Empire ottoman conduit à l'affirmation des États-nations et à la redéfinition des identités au Moyen-Orient. La région est marquée au XX<sup>e</sup> siècle par une explosion démographique et une urbanisation massive. L'objectif de ce cours est de présenter les différentes évolutions des mondes arabes, de la Turquie et de l'Iran.

L. DAKHLI, *Histoire du Proche-Orient contemporain*, Paris, La Découverte, 2015.

A.-L. DUPONT, C. MAYEUR-JAOUEN, C. VERDEIL, *Histoire du Moyen-Orient du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, A. Colin, 2016.

## **Culture et médias au XXe siècle : entre internationalisation et mondialisation**

Marie-Anne MATARD-BONUCCI

Mercredi 12h-15h (B.131)

Comme toutes les productions humaines, la culture circule et doit être appréhendée dans une perspective globale et mondiale. Depuis une vingtaine d'années, les travaux historiques se sont emparés de cette question. On étudiera ce processus sous l'angle des politiques, des pratiques mais aussi des productions culturelles résultant de tels échanges : sciences sociales, presse, littérature, cinéma, musique.

F. CHAUBET, *La Mondialisation culturelle*, Paris, Presses universitaires de France, « Que sais-je ? »

F. CHAUBET, L. MARTIN, *Histoire des relations culturelles dans le monde contemporain*, Armand Colin, 2011.

ARJUN APPADURAI, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot et Rivages, 1996] 2011.

## **De l'Empire à la Fédération : l'État et la population russes à travers les régimes, XIXe-XXIe s.**

Maria TARASOVA-CHOMARD

Vendredi 15h-18h (B.130)

Ce cours abordera l'histoire des trois Russies : impériale des Romanov, soviétique, et contemporaine fédérale. Il proposera de suivre la construction de l'État russe au cours des deux derniers siècles, d'étudier et de comparer les trois régimes qu'a successivement traversés le pays, en s'interrogeant sur les continuités et les ruptures nées de ces bouleversements politiques. Le cours s'intéressera tout particulièrement à la participation de la société russe aux transitions politiques, pacifiques comme révolutionnaires, ainsi qu'aux effets que ces transformations ont eus sur elle. Il s'agira d'explorer les causes, les moyens et les limites de la mobilisation face à l'autoritarisme de l'État ; d'identifier les forces principales ayant joué un rôle dans ces changements ; et de s'interroger sur le destin des groupes de population fragilisés et marginalisés par chacun de ces trois régimes.

Michel HELLER, *Histoire de la Russie et de son empire*, Paris, Éditions Perrin, « Tempus », 2015.

Richard PIPES, *Les Révolutions russes*, Paris, Éditions Perrin, 1990.

Nicolas WERTH, *Histoire de l'Union soviétique de Khrouchtchev à Gorbatchev*, Paris, PUF, 1998, coll. « Que sais-je ? »

## **Nationalismes et populismes dans les mondes contemporains**

Valérie POUZOL

Jeudi **8h-11h cours à distance**

Ce cours entend revenir sur l'affirmation du concept de « nationalisme » au XIXe siècle, dans une approche historique et épistémologique. Il présentera les différentes théories politiques, économiques et sociales qui ont façonné et identifié cette notion complexe. Ce cours qui s'appuiera sur des études de cas, s'inscrira également dans l'analyse de l'actualité la plus récente. On assiste en effet en Europe et dans le monde à un regain de forces nationalistes-conservatrices ou nationalistes et populistes. Une analyse de la notion de « populisme » sera également proposée. Si le populisme et le nationalisme ont des points en commun (la défense de la souveraineté contre les effets de la mondialisation, la défense du « peuple » contre les élites, le rejet du multiculturalisme et de l'universalisme...) ils renvoient aussi à des idéologies et à des pratiques politiques souvent très différentes d'un pays à l'autre. Effectuant un vaste tour d'horizon des principales formations populistes et nationalistes dans le monde, ce cours s'intéressera à la genèse sociale et culturelle de ce phénomène politique complexe.

Alain DIECKHOFF, *La Nation dans tous ses Etats. Les identités nationales en mouvement*, Paris, Flammarion, Champs essais, 2000.

Guy HERMET, « Populisme et nationalisme », *Vingtième Siècle*, n°56, octobre-décembre

1997, pp. 34-47.

Eric HOBBSBAWM, *Nations et nationalismes depuis 1870*, Paris, Folio histoire, 2001.

Eva ILLOUZ, *Les émotions contre la démocratie*, Editions Premier Parallèle, 2022.

## § *Transdisciplinaire*

### ***Histoire ancienne et jeux vidéo***

Marie-Pierre DAUSSE

Mardi 12h-15h (B.034)

A partir de jeux vidéo très variés (de *Hammurabi* en 1973 jusqu'à *Humankind* aujourd'hui, en passant par les séries *Caesar*, *Civilization*, *Assassin's Creed*, *Total War Rome*, *Imperator : Rome*, ou des jeux plus confidentiels dont certains sont développés par des universitaires), il s'agira d'examiner de manière critique, non pas tant la plus ou moins grande historicité de ces jeux que les modalités par lesquelles la culture antique et l'histoire ancienne sont véhiculées et reçues. Les jeux vidéo deviennent un élément prédominant de l'histoire publique, au même titre que le cinéma, l'audiovisuel et la bande dessinée... La participation à ce cours suppose une démarche active et motivée, avec une expérience préalable de *gamer* sur des jeux à contenu historique. Il sera nécessaire de jouer dans le cadre des études de cas proposées qui fonctionneront régulièrement en ateliers par petits groupes. Ces ateliers devront produire un jeu narratif simple sur des bases historiques scientifiquement fondées en utilisant Twine, un outil numérique en open-source d'un usage accessible à tou.te.s.

Base de données *Paizomen* (A database of Classical Antiquity Games), conçue par A. Vanderwalle : <https://paizomen.com/>

### ***Histoire et anthropologie : pratiques d'enquête***

Isabelle MERLE

Jeudi 12h-15h (B.130)

L'enquête en histoire et en anthropologie. Après une introduction générale consacrée à la naissance et la genèse de ces deux disciplines, sera proposée aux étudiant.e.s, la réalisation d'une enquête historico-généalogique et familiale autour de deux questions essentielles : mobilité géographique, mobilité professionnelle. En s'intéressant à l'histoire de leur propre famille (ou autre si nécessaire), les étudiant.e.s mèneront des entretiens et des recherches documentaires et archivistiques pour construire les bases d'un récit familial sur trois générations. Ce travail donnera lieu à des points méthodologiques sur les pratiques de l'entretien en science sociale et l'usage de l'archive écrite ou photographique dans l'élaboration de récits de vie ou récits familiaux. Il nourrira aussi une analyse des mobilités et des trajectoires familiales ainsi documentées et des situations historiques dans lesquelles celles-ci s'inscrivent.

BEAUD Stéphane, WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003.

### ***Histoire et anthropologie des sociétés de l'Europe moderne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)***

François LAVIE

Vendredi 9h-12h (B.130)

Depuis les années 1960, l'histoire entretient un dialogue étroit avec les autres sciences sociales, en particulier l'anthropologie et l'ethnologie. Les historiens ont compris l'utilité des concepts et des méthodes de l'anthropologie pour analyser certains aspects des sociétés qu'ils étudient : les structures familiales, les croyances, les rituels de violence, la fête. Tous ces éléments font partie intégrante de la « culture » des sociétés du passé, entendue comme l'ensemble des mots, des croyances, des rites et des gestes à travers lesquels les communautés humaines donnent sens au monde social, naturel et surnaturel. L'objectif de ce module transdisciplinaire est de proposer aux

étudiant.e.s une introduction aux objets et aux méthodes de l'anthropologie historique, en s'appuyant sur des exemples issus de travaux consacrés à l'Ancien Régime (XVIe-XVIIIe siècles).

Robert DARNTON, *Le grand massacre des chats. Attitudes et croyances dans l'ancienne France*, Paris, Robert Laffont, 1985.

### ***Histoire et géopolitique***

Adrien NONJON

Jeudi 18h-21h (B.130)

Depuis son invention à la fin du XIXème siècle, la géopolitique a connu plusieurs transformations tant au niveau de ses approches méthodologiques que conceptuelles. Créée à l'origine pour décrire l'interrelation entre les États, la géographie et la politique de puissance, la géopolitique s'attache aujourd'hui grâce à la géographie territoriale à cartographier les mentalités spatiales exactes et les cultures politiques de différents acteurs, afin de pouvoir fournir une compréhension exhaustive sur la façon dont ils se comportent aujourd'hui à l'échelle locale et internationale. Associée à la discipline historique, cet enseignement transdisciplinaire propose une analyse géopolitique des grands événements de l'époque contemporaine. Au-delà de cette histoire revisitée, le cours s'attachera à présenter les principales écoles de géopolitique (anglophone, allemande, française, russe) et leurs courants, mais aussi à initier les étudiants aux usages et aux paramètres précis de cette méthode

A.CATTARUZA & K.LIMONIER, *Introduction à la Géopolitique*, Paris, Dunod, 2019.

Y.LACOSTE, *La Géographie ça sert, d'abord, à faire la guerre*, Paris, La Découverte, 1972.

F.LOUIS, *Les grands théoriciens de la géopolitiques*, Paris, PUF, 201

C.RAFFESTIN (et al.), *Géopolitique et Histoire*, Paris, Payot, 1995



## HORAIRE DES COURS DE PREMIERE ANNEE

S2	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	<b>L1 Initiation méthodologique</b> histoire ancienne Eléonore Favier (1)	<b>L1 Initiation méthodologique</b> Histoire moderne (1) T.Pasquier	<b>L1 Initiation méthodologique.</b> A.M Helvétius histoire médiévale(1)	<b>L1. Histoire du monde</b> V.Pouzol <b>A distance</b> <b>8h-11h</b>	<b>L1 Transdisci.</b> Histoire et anthropologie : <i>Sociétés d'ancien régime</i> F.Lavie
		<b>L1 Initiation méthodologique</b> histoire contemporaine M.Stemmelin (2)	<b>L1 Initiation méthodologique</b> Histoire moderne (2) E.Oriol		
12h-15h	<b>L1 Initiation méthodologique</b> histoire contemporaine M.Stemmelin (1)	<b>L1 Transdisci.</b> <i>Histoire ancienne et jeux vidéos</i> MP Dausse	<b>L1 Hist. du monde</b> <i>Les Français en Amérique du Nord</i> V.Milliot	<b>L1 Transdiscipli.</b> <i>Histoire et anthropologie : pratiques de l'enquête</i> I.Merle Dausse	<b>L1 Initiation méthodo.</b> (contempo) <i>La Méditerranée</i> C.Douki (2)
			<b>L1 Hist. du monde</b> Le fait religieux B.Lellouch		
			<b>L1 histoire du monde</b> M.A. Matard-Bonucci Culture et communication		
15h-18h			<b>L1 Initiation méthodologique.</b> A.M Helvétius (médiévale)(2)	<b>L1 Initiation méthodo.</b> <i>La Méditerranée</i> C.Douki (1)	<b>L1 Hist. du monde</b> <i>Monde russe</i> M. Tarasova Chomard
	<b>L1 Initiation méthodologique</b> histoire ancienne Eléonore Favier (2)	<b>L1 Hist. du monde</b> B.Lellouch & S.Mahroug <i>Moyen-Orient XXe-XXIe</i>			<b>L1 Histoire du monde</b> <i>Migrations monde grec</i> A.Robu
18h-21h		<b>L1 Hist. du monde</b> <i>Turcs et Mongols</i> JD Richaud-Mammeri		<b>L1 Transdisci.</b> <i>Histoire et géopolitique</i> A.Nonjon	

# LA DEUXIEME ANNEE DE LICENCE (L2)

## STRUCTURE DE LA FORMATION

### Simple licence histoire

#### § Troisième semestre (S3)

UE7	<i>Introduction contemporaine</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	6 ECTS
UE8	<i>Mineure 1</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Mineure 2</i>	3 heures	3 ECTS
UE9	<i>Préprofessionnalisation (M3P) :</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Langue</i>	3 heures	3 ECTS

#### § Quatrième semestre (S4)

UE10	<i>Introduction contemporaine</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	6 ECTS
UE11	<i>Mineure 3</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Mineure 4</i>	3 heures	3 ECTS
UE12	<i>Stage et compétences professionnelles (M3P)</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Tremplin : méthodologie ou lectures (ou EC géographie*)</i>	3 heures	3 ECTS

\*mineure renforcée "Enseigner l'histoire et la géographie"

## Double cursus histoire / science politique

### § Premier semestre (S3)

UE5 hst	<i>Introduction contemporaine</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	8 ECTS
UE5 scpo	<i>Analyser l'Etat</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Organisations internationales</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Politique et société</i>	3 heures	8 ECTS
UE6 transv.	<i>Préprofessionnalisation (M3P)</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>EC Langue</i>	3 heures	3 ECTS

### § Deuxième semestre (S4)

UE7 hst	<i>Introduction contemporaine</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	8 ECTS
UE7 scpo	<i>Politique de l'Europe</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Questions théorie politique</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Participation et élections</i>	3 heures	8 ECTS
UE8 transv.	<i>EC spécifique histoire-scpo</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>EC libre</i>	2 heures	3 ECTS

## Double cursus histoire / anglais

### § Premier semestre (S3)

UE histoire	<i>Introduction contemporaine</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	8 ECTS
UE anglais	<i>Linguistique -forme</i>	2h30	6 ECTS
	<i>Etudier les littératures anglophones -approfondissement</i>	2h30	6 ECTS
	<i>Civilisations des pays anglophones 2</i>	2h30	6 ECTS
	<i>Grammaire pratique de l'anglais</i>	2h30	6 ECTS
UE transv.	<i>M3P prépro</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Langue B</i>	3 heures	3 ECTS

### § Deuxième semestre (S4)

UE histoire	<i>Introduction contemporaine</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	8 ECTS
UE anglais	<i>Production et compréhension orale 3</i>	2h30	5 ECTS
	<i>Linguistique -sens</i>	2h30	5 ECTS
	<i>Etudier les littératures anglophones -approfondissement</i>	2h30	5 ECTS
	<i>Civilisations des pays anglophones 2</i>	2h30	5 ECTS
	<i>Traduction : thème</i>	1h30	4 ECTS
UE transv.	<i>M3P stage</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Tremplin</i>	3 heures	3 ECTS

## PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

### **§ Introductions**

Ces cours constituent la colonne vertébrale de la deuxième année d'histoire. Ils ont pour vocation d'initier les étudiantes aux quatre périodes — ancienne, médiévale, moderne et contemporaine — en parcourant les espaces géographiques et temporels qui leur correspondent, mais aussi en proposant une initiation aux grands thèmes de la recherche. Chaque semestre, l'étudiante doit suivre **un cours d'introduction à la période contemporaine**. Elle doit choisir **quatre autres introductions dans les trois autres périodes (ancienne, médiévale, moderne), en s'assurant de valider au moins un cours dans chacune de ces trois périodes**.

### **§ Préprofessionnalisation (M3P)**

Ces enseignements font connaître les spécificités de certains métiers et préparent une future insertion professionnelle. Les cours proposés concernent les métiers suivants : enseignement secondaire ; journalisme ; métiers du patrimoine et des archives ; métiers de la culture.

### **§ Langues**

Les règles sont les mêmes qu'en première année de licence.

### **§ Tremplins**

Ces cours ont pour vocation soit de consolider la formation méthodologique ("méthodologie renforcée") soit de préparer les étudiantes au niveau supérieur (master) en les initiant à l'historiographie sous forme d'ateliers de lecture ("tremplin Master").

### **§ Les cours de la mineure**

Au moment de commencer sa L2, l'étudiante doit choisir sa matière « mineure ». Elle peut choisir histoire, ce qui lui permettra de renforcer sa formation en cette matière, ou choisir une autre matière parmi les suivantes : **littérature, géographie, sociologie et anthropologie, science politique, science de l'éducation**.

Les étudiantes qui choisissent une autre matière qu'histoire devront s'assurer de suivre le programme de mineure offert par le département de la matière qu'elles ont choisie. Elles doivent suivre les règles de ce département pour tout ce qui concerne leur choix de cours, les inscriptions et les conditions de réussite.

### LISTE DES COURS (L2)

#### **Introductions**

##### **§ histoire ancienne (2<sup>e</sup> semestre)**

*La cité grecque et ses institutions à l'époque classique et hellénistique*—Adrian ROBU  
*Le pouvoir et sa représentation à Rome à la fin de la République et au début du Principat (82 av. n. ère – 117 de notre ère)*.—Dimitri MAILLARD  
*Du dictateur au Prince : la République romaine en quête de pouvoirs, de Sylla à l'avènement de Tibère (82 av. n. ère – 14 de n. ère)*— Dimitri MAILLARD

##### **§ histoire médiévale (2<sup>e</sup> semestre)**

*Culture, religion et société dans l'occident médiéval (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)* – Benoît DESCAMPS

### **§ histoire moderne (2<sup>e</sup> semestre)**

*Les monarchies française et espagnole de 1598 à 1715*—Stéphane GUERRE

*La France des Lumières (1715-1789)*—Arnaud ORAIN

*Histoire de l'Italie moderne (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*—Élodie ORIOL

### **§ histoire contemporaine (2<sup>e</sup> semestre)**

*Histoire des génocides à l'époque contemporaine*— Marie-Anne MATARD-BONUCCI

*Histoire des femmes en Europe (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*—Suzy TOSON

*Histoire contemporaine*—Valérie POUZOL

### **§ Tremplin (2<sup>e</sup> semestre)**

*Tremplin master : lectures critiques* – Vincent MILLIOT

*Méthodologie renforcée : Les États-Unis de 1945 à nos jours* – Olivier MAHEO

### **Double cursus histoire / science politique (2<sup>e</sup> semestre)**

*Situation coloniale et développement, XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*— Armelle ENDERS et Camille AL DABAGHY

AL DABAGHY

## DESCRIPTION DES COURS (L2)

### Deuxième semestre (S4)

#### **§ Introductions**

#### ***La cité grecque et ses institutions à l'époque classique et hellénistique***

Adrian ROBU

Jeudi 12h-15h

histoire ancienne

La cité (*polis*) est la principale forme d'organisation politique en Grèce ancienne et depuis plus d'un siècle, le fonctionnement des institutions civiques grecques fait l'objet de débats historiographiques. À travers l'examen des sources littéraires, épigraphiques et archéologiques, l'enquête nous amènera à étudier la cité grecque, ses composantes humaines et ses institutions à l'époque classique et hellénistique. Nous nous intéresserons à la définition de la citoyenneté grecque et nous verrons qu'une cité est une communauté politique, qui s'inscrit dans un territoire et qui peut être gouvernée par différents régimes (oligarchie, démocratie, tyrannie). De même, l'analyse relèvera les innovations institutionnelles qui ont permis à la cité grecque de fonctionner et de s'adapter dans l'Antiquité, ou encore de s'intégrer dans des constructions politiques plus larges (confédérations, royaumes).

M. H. HANSEN, *Polis. Une introduction à la cité grecque*, Paris, Les Belles Lettres, 2008.

CL. MOSSE, *Les institutions grecques à l'époque classique*, Paris, Armand Colin, 2008.

Dossier sur « le politique en Grèce ancienne », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 69, 3, 2014, p. 605-775 (accès en ligne : <https://www.cairn.info/revue-annales-2014-3.htm>).

#### ***Le pouvoir et sa représentation à Rome à la fin de la République et au début du Principat (82 av. n. ère – 117 de notre ère)***

Dimitri MAILLARD

Lundi 12h-15h

histoire ancienne

Ce cours vise à introduire à l'histoire d'un changement de régime en proposant une réflexion sur la représentation du pouvoir. L'histoire de la fin de la République romaine et du début du Principat inauguré par Auguste (27. av. n. ère) est marquée par des prises de pouvoir d'abord exceptionnelles

puis monarchiques. L'analyse des nouvelles pratiques symboliques des protagonistes de la fin de la République puis du Principat permettra de mieux comprendre la lente transformation du régime républicain en un régime de nature monarchique. L'analyse des symboles et des pratiques sera servie par une abondante documentation littéraire et iconographique.

DAVID, J.-M., *La République romaine de la deuxième guerre punique à la bataille d'Actium. Crise d'une aristocratie*, Paris, 2000.

COSME P., CHRISTOL M., HURLET Fr., RODDAZ J.-M., *Histoire romaine, tome 2, D'Auguste à Constantin*, Paris, 2021.

HINARD, Fr. (dir.), *Histoire romaine, 1, Des origines à Auguste*, Paris, 2000.

### **Du dictateur au Prince : la République romaine en quête de pouvoirs, de Sylla à l'avènement de Tibère (82 av. n. ère – 14 de n. ère)**

Dimitri MAILLARD

lundi 18h-21h

Le dernier siècle de la République romaine est marqué par des crises successives. Sylla, César, et Auguste affirment tour à tour remédier à la crise de la res publica romaine. Ce cours propose de revenir sur l'histoire politique de la fin de la République en analysant les expériences de pouvoir personnel et leurs implications institutionnelles, conduisant à l'émergence d'un nouveau régime de nature monarchique, le Principat d'Auguste, en 27 avant notre ère. En se libérant de tout déterminisme, il s'agira de comprendre comment les acteurs de cette période ont cherché à accompagner ou à contrecarrer la « Révolution romaine » (R. Syme).

DAVID, J.-M., *La République romaine de la deuxième guerre punique à la bataille d'Actium. Crise d'une aristocratie*, Paris, 2000.

HINARD, FR. (dir.), *Histoire romaine, 1, Des origines à Auguste*, Paris, 2000.

NICOLET CL. et alii, *Rome et la conquête du monde méditerranéen, I & II*, Paris, PUF, 2001.

### **Introduction à l'histoire de l'Occident médiéval (V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)**

Carole MABBOUX

histoire médiévale

Jeudi 15h-18h

Le cours propose une synthèse des évolutions qu'a connues le monde occidental, de la chute de Rome à la Renaissance. Il a pour but d'aider les étudiant.e.s à se familiariser avec la chronologie de cette longue période et avec les notions fondamentales qu'utilise l'historiographie pour la décrire – et sur lesquelles les historien.ne.s ne s'accordent pas toujours – (la vassalité, la « mutation féodale », les hérésies, la Peste noire, la « naissance du capitalisme », par exemple). Ayant vocation à enrichir la culture historique des étudiant.e.s, chaque séance alliera 1) un cours approfondissant un point chronologique et thématique, 2) la présentation d'une source et 3) l'exposé d'un débat historiographique. Les étudiant.e.s seront invité.e.s à participer chaque semaine à l'une de ces trois parties à travers un court travail préparatoire.

M. BALARD, J.-P. GENET, M. ROUCHE (dir.), *Le Moyen Âge en Occident*, Paris, Hachette, 2016 (6<sup>e</sup> éd.).

J. CHANDELIER, *L'Occident médiéval, d'Alaric à Léonard (400-1450)*, Paris, Belin, 2021.

### **Culture, religion et société dans l'occident médiéval (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)**

Benoît DESCAMPS

Mercredi 18h-21h

histoire médiévale

Les trois derniers siècles du Moyen Âge, période où le christianisme s'est progressivement, mais profondément ancré en Europe occidentale, se caractérisent par l'apparition de nouvelles formes de pratiques religieuses au sein d'une société troublée par des difficultés économiques et politiques croissantes. Au sein de l'Eglise, institution plus que jamais régulatrice, comme parmi les laïcs, ce temps est propice aux innovations culturelles ou spirituelles, parfois terreau de la Réforme

protestante à l'époque moderne. Le but de ce cours est d'initier les étudiants aux différents aspects de la culture chrétienne à travers un panorama de sources très variées.

- C. VINCENT, *Église et société en Occident, XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2009.  
J. PAUL, *Le christianisme occidental au Moyen Âge. IV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2004.  
A.-M. HELVETIUS et J.-M. MATZ, *Église et société au Moyen Âge. IV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Hachette, 2014.

### **Les monarchies française et espagnole de 1598 à 1715**

Stéphane GUERRE

Lundi 9h-12h

Histoire moderne

Ce cours d'histoire politique propose d'étudier deux monarchies voisines, contemporaines et le plus souvent ennemies pendant cette période, avant de s'unir contre le reste de l'Europe lors de la guerre de Succession d'Espagne. Si l'Espagne au XVII<sup>e</sup> siècle est considérée comme une « monarchie composite », la France est longtemps apparue comme le modèle de l'État absolu, unitaire et homogène. Le cours aura pour ambition de vérifier la pertinence de cette distinction et explorera les liens de parenté existant entre deux constructions politiques qui, malgré leur forte rivalité, se sont beaucoup influencées l'une l'autre. (NB : domaine colonial exclu)

- B. BENNASSAR et B. VINCENT, *Le temps de l'Espagne, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Hachette « Pluriel » poche, 2011.  
H. DREVILLON, *1629 1715, Les rois Absolus (Histoire de France sous la direction de J. Cornette*, Paris, Belin, 2014, rééd 2021, Folio (poche).  
F. HILDESHEIMER, *Du Siècle d'or au Grand siècle. L'État en France et en Espagne, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion « Champs », 2000.  
S. GUERRE, *Louis XIV*, Paris, PUF, 2022.

### **Histoire de l'Italie moderne (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)**

Élodie ORIOL

Lundi 9h-12h

Histoire moderne

Ce cours portera sur la construction sociale, culturelle et politique de l'Italie de la seconde modernité, soulignant les spécificités de cet espace morcelé en de multiples États, objet des convoitises des grandes puissances. Les séances permettront notamment de mettre en évidence la diversité des régimes politiques de la péninsule italienne (duchés, républiques, monarchies, etc.), la composition sociale de sa population (du petit peuple au patriciat en passant par les artisans), comme les caractéristiques des structures sociales et religieuses (corporations, paroisses, etc.) qui encadrent la vie des habitants. Une attention particulière sera portée à l'essor du paysage urbain et à la constitution des villes-États au cours de la période étudiée. Les aspects culturels seront également pris en considération pour aborder l'Italie en tant que foyer de création artistique et littéraire et modèle pour d'autres États européens.

- C. BRICE, *Histoire de l'Italie*, Paris, Perrin, 2002.  
F. BRIZAY, *L'Italie à l'époque moderne*, Paris, Belin, 2001.  
D. CARRANGEOT, E. CHAPRON et H. CHAUVINEAU, *Histoire de l'Italie du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Colin, 2015.

### **La France des Lumières (1715-1789)**

Arnaud ORAIN

mardi 15h-18h

On étudiera les permanences et les bouleversements de la société et de la monarchie françaises au XVIII<sup>e</sup> siècle. Trois dimensions profondément imbriquées les unes aux autres seront particulièrement approfondies : l'économie, le monde colonial et la vie intellectuelle et scientifique. On verra les multiples réformes financières et fiscales mises en œuvre ou avortées ; les voyages d'exploration, le fonctionnement des colonies et la critique de l'esclavage ; l'expansion du commerce atlantique, celui de Méditerranée et les liens avec l'Amérique espagnole ; la critique des autorités

religieuses et morales par les philosophes, les savants et les praticiens ; l'agriculture et la rupture du « libéralisme économique ».

P.-Y. BEAUREPAIRE, 1715-1789. *La France des Lumières*, Paris, « Folio Histoire » Gallimard, 2022.

V. MILLIOT et Ph. MINARD, *La France d'Ancien Régime. Pouvoirs et société*, Paris, Armand Colin, 2018.

A. ZYSBERG, *La monarchie des Lumières*, Paris, « Points Histoire » Seuil, 2016.

### ***Histoire des génocides à l'époque contemporaine***

Marie-Anne MATARD-BONUCCI

mercredi 15h-18h

histoire contemporaine

Ce cours se propose, dans une perspective d'histoire comparée, de revenir sur les grands génocides qui jalonnent l'histoire du XXe siècle. Après une réflexion préalable sur le droit et les interprétations des notions de génocide et de crimes contre l'humanité on étudiera plusieurs épisodes de manière détaillée - Héréros et Namas, Arméniens, Juifs et Tsiganes, Tutsis- en mettant en lumière singularités et point commun. On reviendra enfin sur les questions de « mémoire » relatives à ces crimes de masse.

B BRUNETEAU, *Un siècle de génocides - Des Hereros au Darfour (1904-2004)*, Paris, Colin, 2016.

### ***Histoire des femmes en Europe (XIXe-XXe siècle)***

Suzy TOSON

Lundi 15h-18h

histoire contemporaine

Ce cours propose une approche thématique et chronologique de l'histoire des femmes en Europe aux XIXe et XXe siècles. En envisageant les femmes comme des actrices de l'histoire, il s'agira d'explorer l'évolution du rôle et de la place de ces dernières dans les sociétés européennes durant cette période. Longtemps grandes oubliées de l'historiographie, ce cours entend revisiter les événements de l'histoire contemporaine européenne (de la Révolution française à la lutte pour les droits à la fin du XXe, en passant par les guerres mondiales) à l'aune de la présence féminine et mettre en avant l'expérience vécue des femmes. La perspective transnationale sera privilégiée et une attention toute particulière sera portée à l'épistémologie de l'histoire des femmes. En effet, depuis son apparition dans la seconde moitié du XXe siècle, l'histoire des femmes a provoqué de nombreux débats, discussions et controverses, irrémédiablement liés à son établissement comme champ scientifique légitime

G. FRAISSE, M. PERROT (dir.), *Histoire des femmes en Occident, Le XIXe siècle*, t. IV, Paris, Plon, 1991.

F. THÉBAUD (dir.), *Histoire des femmes en Occident, Le XXe siècle*, t.V, Paris, Plon, 1992.

Y. RIPA, *Les Femmes, actrices de l'histoire, France, 1789 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2002.

### ***Histoire de l'Égypte à l'époque contemporaine***

Valérie POUZOL

**Samedi 8h30-11h30 à distance**

histoire contemporaine

Pays emblématique du monde arabe, l'Égypte a une histoire contemporaine d'une incroyable richesse. Cette introduction vise à montrer comment ce berceau d'une des plus anciennes civilisations est passé en deux siècles à l'indépendance nationale pour devenir un pays emblématique du monde arabe. Cette introduction s'intéressera à l'histoire politique, économique mais également à l'histoire sociale et culturelle sans oublier les enjeux géopolitiques contemporains.

A-C, DE GAYFFIER-BONNEVILLE, *Histoire de l'Égypte moderne. L'éveil d'une nation XIXe-XXIe siècle*, Paris, Champs histoire, 2016.

## § *Tremplin*

### ***Tremplin Master : lectures critiques***

Vincent MILLIOT

jeudi 9h-12h

L'histoire est fréquemment convoquée dans les discours politiques et le débat public. Elle représente une source d'inspiration pour de nombreuses productions culturelles (films, romans, bandes dessinées...). Elle constitue la toile de fond des préoccupations relatives au patrimoine. Les enjeux et, parfois, les affrontements mémoriels la traversent. Mais qu'est-ce que faire de l'Histoire comme métier et comme discipline scientifique ? Quelles sont les grandes questions que se posent les historien.ne.s ? Quels sont les objets de l'histoire ? Comment les centres d'intérêt et les méthodes des historien.ne.s évoluent-ils ? En quoi les récits historiques ont-ils des caractéristiques propres qui les distinguent d'autres récits ? Ce cours propose une première initiation aux réflexions qui peuvent conduire vers la recherche. Pour bien faire de l'Histoire aujourd'hui, il importe de s'approprier les travaux des historiens et des historiennes qui, depuis un siècle, ont profondément renouvelé les méthodes et les problématiques cette discipline. Ainsi ont-ils élargi le champ de nos connaissances sur les sociétés.

A. PROST, *Douze leçons sur l'Histoire*, Paris, Points Seuil, 1996.

### ***Méthodologie renforcée : Les États-Unis de 1945 à nos jours, histoire politique et sociale***

Olivier MAHEO

Jeudi 18h-21h

Ce cours propose une approche de l'histoire des États-Unis depuis 1945, de la vie politique états-unienne, des évolutions et des mobilisations d'une société souvent en tension. Nous travaillerons diverses compétences méthodologiques, l'analyse critique des sources, le croisement des points de vue et nous aborderons différentes polémiques historiennes à propos de cette période. Nous pratiquerons une grande variété d'exercices méthodologiques afin de développer des compétences tant au service de la dissertation que du commentaire de documents historiques.

Jacques PORTES, *Histoire des États-Unis De 1776 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2013 (consultable en ligne sur le portail Cairn accessible depuis la BU Paris 8) Troisième et quatrième parties du livre, Pages 257 à 393.

## § *Double cursus Histoire- Science politique*

### ***Situation coloniale et développement, XXe-XXIe siècle***

Camille AL DABAGHY et Armelle ENDERS

mardi 12h-15h

La partie « histoire » de ce cours portera sur les politiques et conceptions de la « mise en valeur », puis du « développement », dans les pays ayant été placés sous domination coloniale, XIXe-XXe siècle.

## HORAIRE DES COURS DE DEUXIEME ANNEE (L2)

### Deuxième semestre (S4)

S4	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	<b>L2 Introduction Histoire moderne</b> <i>Monarchies française et espagnole</i> S.Guerre B.131	<b>L2 Introduction Histoire moderne</b> <i>Histoire de l'Italie</i> E.Oriol B034			
				<b>L2 Tremplin lectures critiques</b> <i>V.Milliot</i> B.131	
12h-15h	<b>L2 introduction Histoire ancienne</b> <i>Le pouvoir à Rome</i> D.Maillard B.034	<b>EC spécifique hist-scpo</b> Al Dabaghy / Enders B.130			
15h-18h	<b>L2 Introduction Hist contemporaine</b> <i>Les femmes en Europe</i> S.Toson B.130	<b>L2 Introduction Histoire moderne</b> <i>La France des Lumières</i> A.Orain B.034	<b>L2 Introduction Hist contemporaine</b> <i>Histoire des génocides</i> M.A. Matard- Bonucci B.131	<b>L2 Introduction Histoire médiévale</b> Occident médiéval (Ve-XVe) C.Mabboux B.131	
18h-21h	<b>L2 introduction Histoire ancienne</b> Du dictateur au prince D.Maillard B.130	<b>L2 Introduction Histoire médiévale</b> <i>Culture et religion (XIII-XVe)</i> B.Descamps B.130		<b>L2 Tremplin Méthodologie renforcée</b> <i>O.Mahéo</i> B.131	

SAMEDI 8H30-11H30 A DISTANCE

L2 Introduction à l'histoire de l'Égypte contemporaine Valérie POUZOL

# TROISIEME ANNEE DE LICENCE (L3)

## STRUCTURE DE LA FORMATION

### Simple licence histoire

#### § Cinquième semestre (S5)

UE13	<i>Thématique A</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Thématique B</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Historiographie</i>	3 heures	6 ECTS
UE14	<i>Mineure 5</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Mineure 6</i>	3 heures	3 ECTS
UE15	<i>Stage</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Langue</i>	3 heures	3 ECTS

#### § Sixième semestre (S6)

UE16	<i>Thématique C</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Thématique D</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Science auxiliaire ou EC de géographie*</i>	3 heures	6 ECTS
UE17	<i>Mineure 7</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Mineure 8</i>	3 heures	3 ECTS
UE18	<i>Mémoire de licence</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Tremplin (préprofessionnalisation)</i>	3 heures	3 ECTS

\*mineure renforcée "Enseigner l'histoire et la géographie"



**Le cours de sciences auxiliaires peut être suivi au 5<sup>e</sup> ou au 6<sup>e</sup> semestre.**

## Double cursus histoire / science politique

### § Cinquième semestre (S5)

UE9 hst	<i>Thématique A</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Thématique B</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Historiographie</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Thématique ou science auxiliaire (au choix)</i>	3 heures	6 ECTS
UE9 scpo	<i>Théories de la démocratie</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Etudes sur le genre</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Médias et espace public</i>	3 heures	8 ECTS
UE10 transv.	<i>M3P pro</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>EC Langue</i>	3 heures	3 ECTS

### § Sixième semestre (S6)

UE11 hst	<i>Thématique C</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Thématique D</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Science auxiliaire</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Thématique ou science auxiliaire (au choix)</i>	3 heures	6 ECTS
UE11 scpo	<i>Politique et société</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Politique et environnement</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Tutorat de mémoire, stage ou projet</i>	3 heures	8 ECTS
UE12 transv.	<i>Mémoire de licence</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Tremplin (concours)</i>	3 heures	3 ECTS

## Double licence histoire-anglais

### § Cinquième semestre (S5)

UE histoire	<i>Thématique A</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Thématique B</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Historiographie</i>	3 heures	8 ECTS
UE anglais	<i>Littératures anglophones</i>	2h30	5 ECTS
	<i>phonétique/phonologie</i>	2h30	4 ECTS
	<i>Traduction</i>	3h	5 ECTS
	<i>Civilisation</i>	2H30	5 ECTS
	<i>Linguistique : société</i>	2H30	5 ECTS
UE transv.	<i>EC spécifique</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Langue B</i>	3 heures	3 ECTS

### § Sixième semestre (S6)

UE histoire	<i>Thématique C</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Thématique D</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Science auxiliaire</i>	3 heures	8 ECTS
UE anglais	<i>Littératures anglophones : niveau avancé</i>	2h30	6 ECTS
	<i>Grammaire pratique de l'anglais 4</i>	2H30	6 ECTS
	<i>Civilisation des pays anglophones 4</i>	2H30	6 ECTS
	<i>Linguistique : discours</i>	2H30	6 ECTS
UE transv.	<i>Mémoire de licence (histoire) ou projet tutoré (anglais)</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Tremplin (préprofessionnalisation)</i>	3 heures	3 ECTS

## PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

### *§ Thématiques*

Durant la L3, les étudiantes doivent s'inscrire à quatre cours de thématique (**un dans chacune des quatre périodes de l'histoire**, deux au S5 et deux au S6). Ces cours reposent sur une approche par thèmes historiques délimités, dont l'étude approfondie introduit aux sources, à l'historiographie et aux recherches les plus récentes.

### *§ Historiographie*

Ce cours présente les différentes écoles historiques et les enjeux historiographiques sur la longue durée, de l'Antiquité aux courants les plus récents. Il propose une véritable réflexion épistémologique sur l'histoire, sa définition, ses objets et son positionnement par rapport aux autres sciences sociales.

### *§ Sciences auxiliaires*

Le travail de l'historienne mobilise des savoirs non strictement historiques et des techniques spécifiques. Ces cours proposent donc d'initier les étudiantes aux langues anciennes ou d'approfondir leur pratique de ces langues (latin ancien et médiéval, grec ancien, ancien français), mais aussi d'acquérir d'autres outils nécessaires à la recherche en histoire : informatique ; paléographie ; épigraphie ; techniques de l'archéologie...

En L3, les cours de latin et de grec ancien peuvent aussi être validés comme cours de langue.

### *§ Le mémoire de licence*

Les étudiantes rédigent un mémoire d'une vingtaine de pages (40 000 signes) sur une question d'histoire proposée par les enseignantes du département, en utilisant une bibliographie bâtie en partie par elles-mêmes. Ce mémoire est l'occasion de se former à la présentation synthétique et critique de positions divergentes et complémentaires sur une question précise. Il est défendu par l'étudiante lors d'une soutenance à la fin du S6.

Chaque étudiante est suivie par deux enseignantes titulaires tout au long de l'année de L3 : une tutrice qui assure les séances de méthodologie et qui vérifie la progression du travail des étudiantes ; une référente scientifique, qui propose le sujet et suit la rédaction du mémoire, sur la base de sa spécialité. Si elles le souhaitent, les étudiantes peuvent demander l'aide des tutrices.

Après avoir consulté la liste des thèmes proposés (disponible sur le site du département à la mi-septembre), chaque étudiante doit trouver une enseignante titulaire pour accompagner son travail en tant que référente scientifique. Elle doit convenir d'un sujet avec elle, puis suivre ses conseils tout au long du semestre. En parallèle, les étudiantes doivent suivre toutes les séances de formation méthodologique avec leurs tutrices.

Le mémoire doit être déposé en deux exemplaires au secrétariat d'histoire au début du mois de mars. La soutenance a lieu peu de temps après le dépôt, devant un jury composé de la tutrice et de la référente scientifique.

### *§ Stage*

Les étudiants de licence d'histoire doivent effectuer un stage obligatoire (de 3 à 8 semaines), en L2 ou L3, qui est suivi par un rapport de stage et une soutenance.

Le stage a pour but d'initier les étudiants à un univers professionnel en rapport (archives, gestion documentaire, communication patrimoniale, enseignement, journalisme, édition, archéologie, humanités numériques...) ou non avec leurs études d'histoire, mais dans un milieu dans lequel les étudiants souhaitent travailler plus tard.

Le rapport de stage et la soutenance ont pour but de les entraîner à l'expression écrite et orale.

	<b>L2</b>	<b>L3</b>
Semestre 4 (UE12)	M3P Stage Validation : participation à l'atelier organisé en janvier 2023 ou suivi d'un atelier SCUIO-IP	
Semestre 5 (UE 15)		Stage Note : Rapport de stage et soutenance avant fin du semestre 6.

Il est très fortement conseillé aux étudiants de L2 de réaliser leur stage pendant leur 2<sup>e</sup> année de licence ou pendant l'été entre les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> semestres. Le stage sera validé en L3 à la suite de la soutenance de stage.

Les étudiants qui effectuent leur stage l'été suivant leur année de L3 ne peuvent obtenir leur diplôme et redoublent donc leur année. Il n'y a pas de session 2.

Les étudiants de L2 devront suivre un atelier qui est organisé à l'intersemestre (janvier 2023, date précise fixée ultérieurement). La participation à cet atelier est obligatoire et validera l'EC M3P Stage de L2.

Si la participation à cet atelier n'est pas possible (maladie, problème d'emploi du temps), les étudiants devront participer à un atelier organisé par le SCUIO-IP : <https://www.univ-paris8.fr/Service-commun-universitaire-d-information-d-orientation-et-d-insertion> Dans ce cas, la validation de l'EC M3P se fera sur justificatif de présence établi par le SCUIO-IP.

Le responsable des stages dispose d'un réseau de correspondants qui permet de proposer différents stages, et de faire éventuellement face aux difficultés rencontrées par les étudiants.

Le SCUIO-IP dispose de différents outils numériques pour vous accompagner dans vos candidatures (formation en ligne, grilles d'évaluation du CV et de la lettre de motivation, guide de préparation aux entretiens), et propose des rendez-vous individuels pour vous entraîner aux entretiens ou faire relire vos candidatures : vous pouvez les contacter à cette adresse : [scuio@univ-paris8.fr](mailto:scuio@univ-paris8.fr) Le SCUIO-IP met également en ligne des offres de stage reçues par des entreprises <https://www.univ-paris8.fr/-Offres-de-stage-service-civique->

Le SCUIO-IP (en salle A347) et la BU mettent à la disposition des étudiants de la documentation pour les aider à construire leur projet professionnel.

Pour préparer leur convention de stage, les étudiants doivent contacter la responsable des stages : Marie-Cécile Bouju ([stages.histoire@univ-paris8.fr](mailto:stages.histoire@univ-paris8.fr)) Celle-ci leur précisera les modalités, les attentes et la manière de procéder, et signera la convention de stage. Les rendez-vous sont à prendre sur l'intranet, application Rendez Vous Etudiant.

Conditions de réalisation du stage :

- il n'est pas rémunéré ;
- il donne lieu à la rédaction d'une convention de stage (fourni par le département d'histoire) en trois exemplaires signés par les différentes parties : stagiaire ; établissement d'accueil ; responsable des stages ;
- il s'effectue sur le territoire français ;
- il dure 3 à 8 semaines (soit 105 à 280 h.) à répartir sur moins de deux mois (fractionnable), ce qui suppose que l'étudiant aménage son emploi du temps et prévoit d'y consacrer une partie de son temps de vacances. Les étudiants qui souhaitent faire leur stage dans l'enseignement doivent effectuer :

Enseignement primaire : au moins 39 h.

Enseignement secondaire : au moins 27 h.

il doit respecter les principes fondamentaux de neutralité et d'indépendance du service public d'éducation. En aucun cas, un stage prévu dans un organisme, association ou établissement à vocation communautaire, politique ou religieuse ne sera accepté ;

il se conclut par un rapport de stage produit par l'étudiant à la fin du stage. Ce mémoire sera discuté lors de la soutenance avec le tuteur qui l'aura encadré et/ou l'enseignant qui l'aura suivi. À l'issue de la soutenance, une note permettra de valider l'EC correspondant (L3, S5 : Stage). Il n'y a pas de session 2 ou rattrapage.

Les étudiants qui ont un contrat dans le cadre des Cordées de la réussite ou d'AED sont dispensés de stage, mais doivent rendre et soutenir un rapport sur leur activité.

Les conseils pour la rédaction du rapport de stage sont diffusés en ligne, sur le site du département d'histoire.

Trois sessions de soutenance sont organisées :

en octobre ;

après les vacances de printemps ;

en juin.

Les étudiants en double licence Anglais-Histoire et Sciences po-Histoire sont dispensés de validation des EC M3P et EC Stage. Mais la responsable des stages peut leur délivrer une convention s'ils souhaitent en faire un.

Pour les étudiants en licence d'histoire, les stages facultatifs supplémentaires sont possibles, en accord et après discussion avec la responsable des stages. Ils donnent droit à une convention de stage, mais ne débouchent ni sur un rapport, ni sur une soutenance et ni sur une note. Condition *sine qua non* pour obtenir une convention : être inscrit à l'université Paris 8 en licence d'histoire.

## LISTE DES COURS (L3)

### Thématiques

#### § *histoire ancienne*

| *Le monde romain au IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C*— Catherine SALIOU (2<sup>e</sup> semestre)

#### § *histoire médiévale*

| *Histoire des sociétés urbaines : Italie et Flandre (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)*—Carole MABBOUX (2<sup>e</sup> semestre)

| *Hommes et femmes à la fin du Moyen Âge : introduction à l'histoire du genre en Occident (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*—Julie PILORGET(2<sup>e</sup> semestre)

#### § *histoire moderne*

| *Clergé et société en France (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles )* – Anne BONZON (2<sup>e</sup> semestre)

| *La « République des Lettres »* – François LAVIE (2<sup>e</sup> semestre)

#### § *histoire contemporaine*

| *Fascismes et dictatures dans l'Europe de l'Entre-deux-guerres*—Marie-Anne MATARD-BONUCCI (2<sup>e</sup> semestre)

| *Sociétés coloniales en Afrique, XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle*— Emmanuelle SIBEUD (2<sup>e</sup> semestre)

#### § *Sciences auxiliaires*

| *Archéologie des territoires (monde grec)* – Marie-Pierre DAUSSE (2<sup>e</sup> semestre)

| *Paléographie moderne (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)* – Anne BONZON (2<sup>e</sup> semestre)

| *Paléographie médiévale* – Marlène HELIAS-BARON (2<sup>e</sup> semestre)

| *Humanités numériques* – Alexis DRACH (2<sup>e</sup> semestre)

#### § *Tremplin*

| *Préparation aux concours administratifs* – Olivier COQ (2<sup>e</sup> semestre)

| *Préparation aux concours d'enseignement en histoire* – Ulas UYAR (2<sup>e</sup> semestre)

## DESCRIPTION DES COURS (L3)

### Second semestre (S6)

#### § *Thématiques*

| ***Le monde romain au IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C***

Catherine SALIOU

Lundi 12h-15h

histoire ancienne

Le quatrième siècle est une période de mutations importantes dans tous les domaines, que l'on peut décrire comme une révolution lente : le christianisme, persécuté au début du siècle, s'impose progressivement, malgré la tentative de promotion et de restauration des cultes traditionnels par l'empereur Julien (361-363) ; les structures du gouvernement se transforment et l'empire romain se scinde entre une partie occidentale et une partie orientale qui deviendra l'empire byzantin, avec pour capitale Constantinople ; au niveau local, le fonctionnement des cités évolue à des rythmes variables

selon les régions et les contextes : l'Afrique, par exemple, paraît plus conservatrice que l'Asie Mineure ; ces diverses évolutions ont des conséquences très concrètes, sur les paysages urbains comme sur les parcours de vie des individus. On tentera une saisie d'ensemble de cette métamorphose du monde romain.

S. DESTEPHEN, *L'Empire romain tardif : 235-641 après J.-C.*, Paris, Armand Colin, 2021.

Y. MODERAN, *L'Empire romain tardif, 235-395 après J.-C.*, Paris, Ellipses, 2<sup>ème</sup> éd., 2006.

C. MORRISSON (dir.), *Le monde byzantin : 330-641*, Paris, Presses universitaires de France, 2<sup>ème</sup> éd., 2012.

Cl. SOTINEL, *Rome, la fin d'un empire: de Caracalla à Théodoric, 212-fin du V<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 2019.

C. MÜLLER, *D'Olbia à Tanais. Territoire et réseaux d'échanges dans la mer Noire septentrionale aux époques classique et hellénistique*, Bordeaux, De Boccard, 2010.

### **Hommes et femmes à la fin du Moyen Âge : introduction à l'histoire du genre (XI-XV<sup>e</sup> siècle)**

Julie PILORGET

mercredi 15h-18h

histoire médiévale

Si pour Andreas de Ratisbonne, prédicateur franciscain du XVe siècle, l'activité d'une femme hors de la maison est aussi utile que le vol de la poule au-dessus de son enclos, les derniers siècles du Moyen Âge ont offert aux femmes de multiples possibilités d'exercer des rôles économiques, sociaux et religieux d'importance. Ce cours entend remettre en question la pertinence du découpage entre une sphère publique productive dite masculine et une autre qualifiée de privée domestique et féminine. Nous nous interrogerons sur les césures chronologiques traditionnelles et les connotations qui leurs sont attachées : y a-t-il eu une Renaissance pour les femmes ? L'objectif sera ainsi d'analyser le nuancier infini des relations entre hommes et femmes, afin de rendre compte de leurs actions respectives et de s'interroger sur le sens que la société médiévale a attribué au masculin et au féminin.

G. DUBY et M. PERROT (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, t. II, *Le Moyen Âge*, Paris, Plon 1991.

D. LETT, *Hommes et femmes au Moyen Âge*, Paris, Armand Colin, 2013.

J. MACKENZIE BENNETT et R. MAZO KARRAS, *The Oxford Handbook of Women and Gender in Medieval Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2013.

G. BÜHRER-THIERRY, D.LETT et L. MOULINIER, « Histoire des femmes et histoire du genre dans l'Occident médiéval », *Historiens et Géographes*, n°392 (2005), p. 135-146.

### **Histoire des sociétés urbaines : Italie et Flandre (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)**

Carole MABBOUX

Mardi 12h-15h

histoire médiévale

Le cours se penche sur des formes du pouvoir urbain originales de l'Occident médiéval, dans lesquels l'historiographie a parfois voulu voir un *revival* des cités antiques ou les prémices des démocraties modernes : les communes italiennes et les villes de Flandre. Après une introduction à l'histoire de ces espaces, qui permettra de mieux comprendre leur apparition et les institutions spécifiques qui les régissaient, on s'intéressera aux activités politiques, aux dynamiques sociales et aux identités culturelles qui ont animé ces sociétés. Le cours permettra d'aborder un large panel de sources dont nous disposons aujourd'hui pour retracer les parcours, individuels ou collectifs, des habitants de ces villes et des structures auxquelles ils participaient. Plus largement, il permettra aux étudiant.e.s de se familiariser avec la tradition historiographique relative aux villes médiévales et de connaître ses évolutions récentes.

C. BILLEN, B. BONDE, M. BOONE, A.-L. VAN BRUAENE (dir.), *Faire société au Moyen Âge. Histoire urbaine des anciens Pays-Bas (1100-1600)*, Paris, Classiques Garnier, 2021.

P. BOUCHERON ET AL. (dir.), dossier *La cité italienne, un modèle de république*, dans *L'Histoire*, n°394, décembre 2013.

M. BOONE, *À la recherche d'une modernité civique. La société urbaine des anciens Pays-Bas au bas Moyen Âge*, Bruxelles, Éd. de l'université de Bruxelles, 2010.

### **Clergé et société en France (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)**

Anne BONZON

Jeudi 9h-12h

histoire moderne

Dans une société orientée vers le salut éternel de ses membres, le clergé représente un intermédiaire essentiel. Considéré depuis le Moyen Âge comme l'un des trois ordres de la société, omniprésent, très visible, doté de privilèges, il constitue pourtant un groupe complexe, aux contours incertains, où l'on trouve des hommes et des femmes, des nobles et des roturiers, des reclus ou des actifs. Alors que les réformes protestantes du XVI<sup>e</sup> siècle remettent en cause la distinction entre clercs et laïcs et inventent de nouvelles formes d'encadrement des fidèles, le clergé catholique connaît à son tour un profond renouvellement. Après quelques rappels d'ordre institutionnel et théologique, le cours étudiera ces clergés dans toutes leurs composantes et leurs interactions avec la société. On s'interrogera sur l'origine sociale, la formation, le comportement, la situation matérielle, la délinquance, les options théologiques et politiques de ce groupe, ainsi que sur ses relations avec les fidèles.

A. BONZON, M. VENARD, *La Religion dans la France moderne, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, rééd. 2008.

J.-M. LE GALL, *Les Moines au temps des réformes, France (1480-1560)*, Seyssel, Champ Vallon, 2001.

F. LEBRUN (dir.), *Histoire de la France religieuse, Tome 2 : Du christianisme flamboyant à l'aube des Lumières*, Paris, Seuil, 1988.

J. LEONARD (dir.), *Prêtres et pasteurs : les clergés à l'ère des divisions confessionnelles (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.

A. TALLON ET C. VINCENT (dir.), *Histoire du christianisme en France*, A. Colin, 2014.

### **La République des Lettres**

François LAVIE

Mercredi 9h-12h

histoire moderne

À l'époque moderne, on désignait par « république des lettres » (*res publica literaria*) la communauté des « savants » réunie au sein d'un Etat transcendant les frontières politiques et confessionnelles. Cette communauté à vocation universelle, animée par un idéal de concorde religieuse et de partage des savoirs, s'est aussi incarnée dans des pratiques concrètes : envois de livres et d'objets de curiosité, correspondances savantes tissant de vastes réseaux épistolaires à l'échelle de l'Europe, pérégrinations et expéditions scientifiques, cercles et académies voués à la pratique des sciences et des lettres. L'objectif de ce cours est d'explorer l'histoire et l'historiographie de la « république des lettres » en proposant un parcours chronologique de la Renaissance aux Lumières.

Christiane BERKVENS-STEVELINCK, Hans BOTS, Jens HASELER (dir.), *Les grands intermédiaires culturels de la République des Lettres. Études de réseaux de correspondances du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 2005.

Hans BOTS et Françoise WAQUET, *La république des lettres*, Paris, Belin; Bruxelles, De Boeck, 1997.

Hans BOTS et Françoise WAQUET (dir.), *Commercium litterarium. La communication dans la république des lettres. Forms of Communication in the Republic of Letters, 1600-1750*, Amsterdam et Maarssen, APA-Holland University Press, 1994.

Daniel ROCHE, *Les Républicains des lettres. Gens de culture et Lumières au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1998.

### **Fascismes et dictatures dans l'Europe de l'entre-deux guerres**

Marie-Anne MATARD-BONUCCI

Jeudi 12h-15h

Il y a un siècle, Mussolini s'emparait du pouvoir en Italie inaugurant une période durant laquelle le fascisme s'impose peu à peu comme un nouveau paradigme politique en Europe et dans le monde. Comment expliquer la multiplication des mouvements fascistes et apparentés dans l'entre-deux-guerres ? Quelles sont les caractéristiques des principaux régimes (Fascisme italien, national-socialisme) et de leurs variantes (Salazarisme, franquisme, austrofascisme etc.) ? Dans quelle mesure constituent-ils un système ? Que reste-t-il du fascisme aujourd'hui ?

O. Forlin, *Le Fascisme. Historiographie et enjeux mémoriels*, La Découverte, 2013.

### **Sociétés coloniales en Afrique, XIXe – XXe siècle**

Emmanuelle SIBEUD

Jeudi 15h-18h

Quelles formes a pris la colonisation française en Afrique au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle ? Dans le sillage de la nouvelle histoire impériale qui étudie les empires à partir de leurs sujets et des sociétés coloniales dans lesquelles ceux-ci et celles-ci s'efforcent de trouver une place et de se construire un destin, ce cours propose une histoire par le bas des sociétés coloniales qui se sont constituées dans les territoires revendiqués par la France des années 1820 et le tournant des années 1960. Qui sont leurs acteurs et leurs actrices ? Comment interpréter les évolutions politique, sociales, économiques et culturelles ? Ce cours fait volontairement écho à la nouvelle question d'histoire contemporaine du CAPES d'histoire-géographie : « l'Empire colonial français en Afrique, ca. 1885-1962 » et permettra aux étudiant-es d'acquérir des bases solides pour la préparer. Les étudiant-es seront en partie évalués via un travail individuel et collectif portant sur des témoignages et des autobiographies d'Africain-es à la période coloniale.

François-Xavier FAUVELLE et Isabelle SURUN (dir.), *Atlas historique de l'Afrique. De la préhistoire à nos jours*, Paris, Autrement, 2019

John ILIFFE, *Les Africains. Histoire d'un continent*, Paris, Flammarion, « Champs », 1997 [1995].

Elikia M'BOKOLO, *L'Afrique au XXe siècle. Le continent convoité*, Paris, Le Seuil, 2015 [1985].  
Isabelle SURUN (dir.), *La France et l'Afrique, 1830-1962*, Paris, Atlande, 2020.

### **§ Sciences auxiliaires**

#### **Archéologie des territoires (monde grec)**

Marie-Pierre DAUSSE

Mardi 15h-18h

Pour comprendre l'organisation des populations dans l'Antiquité et l'exploitation des territoires, les chercheurs utilisent des outils et des sources variés. Nous dresserons un bilan des approches possibles de l'archéologie des territoires dans l'Antiquité, à partir d'exemples puisés dans le monde des cités, mais aussi dans celui moins connu des *ethnè* de la Grèce du nord.

P. JOCKEY, *L'archéologie*, Paris, Belin, 1999.

R. ETIENNE, C. MULLER, F. PROST, *Archéologie historique de la Grèce antique*, Paris, Ellipses, 2006.

#### **Paléographie médiévale**

Marlène Helias-Baron

lundi 9h-12h

Le cours propose une initiation à la lecture des textes médiévaux latins et français, de l'époque mérovingienne à la naissance des écritures humanistiques. Tout en transmettant les connaissances nécessaires au déchiffrement des écritures anciennes, il permettra d'appréhender la culture des femmes et des hommes du Moyen Âge. Nous solliciterons aussi bien des manuscrits littéraires ou juridiques, que des documents d'archives issus des bibliothèques et des fonds du Nord de la France.

- B. BISCHOFF, *Paléographie de l'Antiquité romaine et du Moyen Âge occidental*, H. Atsma et J. Vezin (trad.), Paris, Picard, 1993 (1985). [Coll. « Les grands manuels Picard »].
- A. DEROLEZ, *The Palaeography of Gothic Manuscript Books. From the Twelfth to the Early Sixteenth Century*, Cambridge, 2003 (plusieurs rééditions).
- M. PARISSÉ, *Manuel de paléographie médiévale, Manuel pour grands commençants*, Paris, Picard, 2006.

### **Paléographie moderne (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)**

Anne BONZON

vendredi 12h-15h

L'époque moderne nous a laissé des sources manuscrites abondantes et diverses, mais dont la lecture demande un savoir-faire spécifique. Ce cours vous propose donc d'apprendre à lire des documents qui, bien que rédigés en français, ne livrent pas immédiatement leur sens : un apprentissage lent et régulier est nécessaire pour être capable de déchiffrer les vieux grimoires. Il ne s'agit pas de faire de la paléographie un but en soi, mais de l'appréhender pour ce qu'elle est : une science auxiliaire de l'histoire. Cet apprentissage du métier d'historien sera donc l'occasion de découvrir divers aspects de la vie publique et quotidienne, des comportements et des mentalités (épidémies, ravitaillement, pèlerinages, procès, sorcellerie...). L'enseignement prend la forme de travaux dirigés, consistant en la pratique régulière d'exercices, par niveau de difficulté croissante. Ouvert à tous les étudiants de L3, il est vivement recommandé à celles et ceux qui envisagent d'entreprendre un master en histoire moderne l'année suivante.

G. AUDISIO, I. BONNOT-RAMBAUD, *Lire le Français d'hier. Manuel de paléographie moderne, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, A. Colin, 1991 (coll. U).

P. DELSALLE, *La recherche historique en archives XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Ophrys, 1993 (Documents Histoire).

N. BUAT et E. VAN DEN NESTE, *Dictionnaire de paléographie française*, Paris, Les Belles Lettres, 2011.

### **Humanités numériques et méthodes quantitatives**

Alexis DRACH

Lundi 15h-18h

Ce cours a pour but de familiariser les étudiants avec l'utilisation d'outils informatiques et de méthodes quantitatives en histoire. Il passera en revue différents logiciels de gestion de bibliographie, de bases de données et logiciels tableurs, et abordera les bases des méthodes quantitatives et de l'analyse de réseau en histoire, depuis la lecture jusqu'à la saisie et le codage de données. Ces outils peuvent être utilisés dans de nombreuses branches des sciences sociales et les compétences acquises pourront être valorisées en milieu professionnel.

F. SALY GIOCANTI, *Utiliser les statistiques en histoire*, Paris, Colin 2005.

C. ZALC et C. LEMERCIER, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, 2008.

P. MOUNIER (dir.), *Read/Write Book 2 : Une introduction aux humanités numériques*, Marseille, OpenEdition Press (coll. « Read/Write Book »), 2012.

### **§ Tremplin**

### **Préparation aux concours administratifs**

Olivier COQ

jeudi 18h-21h

Ce cours propose d'acquérir ou de renforcer les connaissances et les compétences nécessaires à la préparation des concours de la fonction publique de catégories A (niveau bac +3) et B (niveau bac). Outre la connaissance du statut de fonctionnaire, une solide culture générale est en effet requise pour passer et réussir ces concours : histoire politique, économique et sociale de la France après 1945 ;

institutions européennes ; notions de droit ; notions d'économie et histoire de la pensée économique. Des exercices permettront de se familiariser avec la méthode des épreuves de culture générale, écrites (QRC, questions à réponses courtes ; dissertation) et orales, et de s'initier à la technique spécifique de la note de synthèse. Il est fortement recommandé de s'intéresser à l'actualité.

**Préparation aux concours d'enseignement en histoire (professeur des écoles, professeur en collège et au lycée)**

Ulas UYAR

Jeudi 18h-21h

Ce cours proposera aux étudiants de se préparer à l'enseignement de l'histoire à l'école ou au collège et au lycée. Il présentera les cursus de formation et les concours pour accéder à ces métiers. Les étudiants seront invités à réfléchir sur la pratique du métier d'enseignant en examinant les processus de « transposition didactique » en histoire. Il s'agira d'analyser la manière de construire avec les élèves des savoirs de qualité, qui répondent à la fois à des exigences scientifiques historiques et aux prescriptions des programmes scolaires, tout en étant accessibles à des élèves dont les apprentissages sont en cours, à des niveaux variables. Très concrètement, les étudiants analyseront de manière critique les prescriptions des programmes scolaires (quelles notions ? quel cadrage temporel ? etc.) ainsi que les accompagnements à la mise en œuvre de ces programmes proposés par le ministère de l'Éducation nationale (disponibles sur le site Eduscol). Les étudiants verront comment on peut développer un usage critique des outils pour enseigner, comme les manuels scolaires, et réfléchiront sur des exemples de séances conduites en classe par des enseignants, ainsi que sur des travaux d'élèves et sur les manières de procéder à leur évaluation. Un stage en établissement sera possible.

CH. DELACROIX, F. DOSSE, P. GARCIA, N. OFFENSTADT, *Historiographies. Concepts et Débats*, Paris, Gallimard, « Folio histoire », 2 vol., 2014.

M. FOURNIER (dir.), *Connaissances et débats en éducation et formation*, Paris, Sciences humaines éditions, 2011

Site Eduscol du ministère de l'Éducation nationale :

<https://eduscol.education.fr/pid23199/programmes-ressources-et-evaluations.html>

\* \* \*

# HORAIRE DE COURS DE TROISIEME ANNEE DU DEUXIEME SEMESTRE (S6)

## L3 SECOND SEMESTRE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	<p><b>L3 Science auxiliaire</b> M.Helias Baron Paléographie médiévale</p>		<p><b>L3 Thématique histoire moderne</b> F.Lavie La République des Lettres</p>	<p><b>L3 Thématique histoire moderne</b> A.Bonzon Le clergé en France</p>	
12h-15h	<p><b>L3 Thématique Histoire ancienne</b> C.Saliou Le monde romain au IVe siècle</p>	<p><b>L3 Thématique Histoire Médiévale</b> C.Mabboux Sociétés urbaines</p>		<p><b>L3 Thématique H. Contemporaine</b> M.A. Matard-Bonucci Les fascismes</p>	<p><b>L3 Science auxiliaire</b> Paléographie moderne A.Bonzon</p>
15h-18h	<p><b>L3 Science auxiliaire</b> Alexis Drach Humanités numériques</p>	<p><b>L3 science auxiliaire</b> Archéologie des mondes grecs MP Dausse</p>	<p><b>L3 Thématique Histoire Médiévale</b> Hommes et femmes XVe S. J.Pilorget</p>	<p><b>L3 Thématique H. Contemporaine</b> E.Sibeud Sociétés coloniales en Afrique</p>	
18h-21h		<p><b>L3 Tremplin métier</b> U.Uyar Concours de l'enseignement</p>			
		<p><b>L3 Tremplin métier</b> concours administratifs O.Coq</p>			

# EC LIBRE MINEURE ET LANGUES

## EC LIBRE

Les EC libre (S1 et S2) peuvent être pris dans les autres départements de l'UFR Textes et sociétés, de même qu'en géographie et en science de l'éducation.

Les étudiantes doivent respecter le choix de cours offert par chacun de ces départements. Pour connaître les coordonnées de ces départements, voyez les descriptions des mineures dans les pages qui suivent.



**L'inscription à un EC externe (proposé par un autre département que celui d'histoire) se fait auprès du département concerné.**

Pour connaître tous les cours offerts, les dates et les modalités d'inscription :

- consultez le site internet de chaque département ;
- téléchargez sa brochure ;
- renseignez-vous auprès de son secrétariat.

**Le nombre de places est limité :**

Informez-vous et inscrivez-vous avant le début des cours.

## PARCOURS DE MINEURE

La mineure (composée de huit EC, deux par semestre en L2 et L3) peut être prise en histoire, selon un programme de renforcement (mineure interne) ou dans une autre discipline (mineure externe). Les mineures ouvertes aux étudiantes de licence d'histoire sont les suivantes :

**histoire (mineure interne) • géographie • science de l'éducation • sociologie et anthropologie • science politique • littérature française**

Il faut choisir le programme de mineure au début de la deuxième année de licence. Sauf cas particulier, ce choix est définitif. Tout changement doit être approuvé par la direction de la licence. Une étudiante qui prépare un parcours de formation particulier peut soumettre par écrit un projet de mineure aménagée. Ce projet sera évalué par les responsables de licence et approuvé s'il est cohérent et si l'étudiante montre qu'elle est capable de le réaliser.

### ***Histoire (mineure interne)***

Cette mineure permet un renforcement de la culture historique et de ses outils. Elle est particulièrement adaptée aux étudiantes qui envisagent de faire carrière dans l'enseignement secondaire ou universitaire, à continuer leur formation en recherche, ou à engager une carrière en communication.

En L2, l'étudiante doit prendre deux cours d'introduction au choix, par semestre.

En L3, elle doit prendre deux cours au choix, par semestre, en respectant cette grille :

S5	Thématique (au choix)
	Thématique ou science auxiliaire (au choix)
S6	Thématique (au choix)
	Thématique ou science auxiliaire (au choix)

### ***Mineure renforcée Géographie (voir fiche à part)***

Il est recommandé aux étudiantes désireuses d'enseigner au secondaire, donc de préparer le CAPES ou l'agrégation, de renforcer la part d'enseignement de géographie dans leur enseignement.

Secrétariat de licence de géographie (Julie ATHLAN)  
bâtiment D, 1<sup>er</sup> étage, bureau 129  
01 49 40 72 73

<http://www.geographie.univ-paris8.fr/spip.php?article1205>

### ***Science de l'éducation***

Les EC offerts dans le cadre de ces parcours permettent à l'étudiante de se familiariser avec les enjeux et les structures du système éducatif en France et, le cas échéant, à l'étranger. Ils ont pour but de favoriser l'accès des étudiantes aux concours de professeur des écoles, de professeur en lycée professionnel ou de conseiller principal d'éducation, et de permettre aux étudiantes de se présenter à d'autres concours et emplois dans les domaines périscolaires ou dans les domaines du travail social.

Département des sciences de l'éducation (Baptiste BARRES)  
bâtiment A, 4<sup>e</sup> étage, bureau A-435  
01 49 40 66 54  
licence.sde@univ-paris8.fr

<https://ufr-sepf.univ-paris8.fr/-sciences-de-l-education->

### ***Sociologie et anthropologie***

Vous pouvez récupérer la brochure de cette mineure sur le site du département :

<http://www2.univ-paris8.fr/sociologie/wp-content/uploads/2009/07/BrochureMineureAnthro2020-2021Semestre1.pdf>

Secrétariat (Josette DESVOIS)  
bâtiment B2, bureau B-349  
01 49 40 68 19  
josette.desvois@univ-paris8.fr / bocar.gaye03@univ-paris8.fr

<http://www2.univ-paris8.fr/sociologie/>

### ***Science politique***

Cette spécialisation vise à compléter la formation en histoire par des cours concernant les relations internationales, les institutions, la sociologie et la philosophie politique. Elle s'adresse principalement aux étudiantes ne se destinant pas aux métiers de la recherche ou de l'enseignement, et visant notamment la préparation des concours administratifs. Elle est conseillée aux étudiantes qui souhaitent passer les concours des écoles de journalisme.

Secrétariat (Inès Saïhi KHELIFA et Patricia EBRING)  
bâtiment B2, bureau B-334  
01 49 40 68 67 / 01 49 40 66 31  
patricia.ebring@univ-paris8.fr / anisse.khelifa@univ-paris8.fr

<https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Science-politique-597->

## ***Littérature française, francophone et comparée***

Secrétariat de la licence de lettres  
bâtiment B, bureau B-343  
01 49 40 68 11  
licence.litt@univ-paris8.fr

<http://www2.univ-paris8.fr/litteraturefrancaise>

## **LANGUES**

### ***Choix de langues***

Les étudiantes doivent suivre trois cours de langue, un à chaque premier semestre d'une année niveau (S1, S3 et S5). En principe, l'étudiante doit poursuivre en L2 et en L3 l'étude de la langue vivante commencée en L1. Tout changement de langue vivante nécessite l'autorisation des responsables de licence.

Dans le cadre de la licence d'histoire, cinq langues vivantes sont autorisées, car ce sont les langues les plus importantes en termes de publications et de communication internationale en histoire :

**anglais • espagnol • allemand • italien • portugais**

À l'étude de ces langues vivantes, vous pouvez ajouter l'étude du **latin** (classique et médiéval) et du **grec ancien**. Les EC sont crédités au même titre que les cours de langues vivantes. Le cours de latin médiéval est assuré par le département d'histoire dans la catégorie des sciences auxiliaires. Les cours de latin classique et de grec ancien sont assurés par le département de littérature.

Les autres langues ne peuvent être prises que dans le cadre d'une mineure aménagée et seulement avec l'autorisation des responsables de la licence d'histoire.

Toute question concernant les cours de langue vivante doit être adressée au Centre de langues.

Centre de langues  
bâtiment B1, bureau B-204 / B-205  
01 49 40 68 43  
cdl@univ-paris8.fr

Pour le latin et le grec classique, il faut s'adresser au Département de lettres.

Secrétariat de la licence de lettres  
bâtiment B, bureau B-343  
01 49 40 68 11  
licence.litt@univ-paris8.fr  
<http://www2.univ-paris8.fr/litteraturefrancaise>

### ***Cours d'anglais au Centre des langues (CDL)***

#### **Quand et comment passer le test de niveau ?**

Tout nouvel étudiant à Paris 8 doit passer un **test de positionnement** (accessible sur Moodle dans la rubrique CDL). Chaque étudiant reçoit un score qui détermine son niveau (A1, A2, etc.). Cscore lui sera demandé lors du premier cours pour compléter son inscription. Le résultat restera consultable sur Moodle pendant deux ans.

**Attention : vous ne pouvez passer le test qu'une seule fois !** Assurez-vous d'être dans de bonnes conditions (ordinateur équipé d'écouteurs ou d'enceintes pour la compréhension orale notamment) et de disposer d'une heure pour vous concentrer.

Nous vous rappelons également qu'il serait très contre-productif d'être « aidé » pour le test, puisque cela vous situerait dans un groupe de niveau trop élevé. Il est **impossible de passer à un cours de niveau inférieur** à celui indiqué par votre résultat au test de positionnement.

### **Quel cours suivre ?**

Le résultat du test détermine le niveau des cours que vous devez suivre.

ATTENTION : La mise à jour du test va entraîner une modification du seuil des niveaux de langue. Veuillez consulter la page moodle du test pour les points/niveaux mis à jour.

Niveau A1 : Vous devez suivre un cours de **General English A1**, qui est le niveau débutant ouvert à tous les étudiants quelle que soit leur formation.

Niveau A2 : Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences A2** (notez bien que les cours intitulés *General English* ne sont PAS destinés aux étudiants d'histoire au niveau A2 et B1).

Niveau B1 : Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences B1**.

Niveaux B2 et + : Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences B2+**. Les étudiants peuvent également suivre un cours d'anglais général B2+ si les cours d'anglais pour sciences sociales B2 sont complets ou incompatibles avec leur emploi du temps.

À noter : il est fortement recommandé de valider DEUX semestres d'un cours de même niveau A2 ou B1 avant de vous inscrire à un cours de niveau supérieur, ou d'obtenir une note > ou = 14/20.

### **Quand et comment s'inscrire aux différents cours ?**

La liste des cours, salles et enseignants de General English A1, English for Social Sciences A2, B1, B2 est affichée au CDL et consultable en ligne dans la rubrique « anglais » du CDL : <http://www.ufr-langues.univ-paris8.fr/spip.php?rubrique488>.

Les pré-inscriptions aux autres cours d'anglais se font sur Moodle en septembre lors de la semaine de pré-rentree : <https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/>. La clé d'inscription sera affichée sur la page Moodle du test.

Dans le menu choisissez : CDL/inscriptions cours d'anglais/ puis choisissez un cours qui correspond à votre niveau (soit General English A1, soit English for Social Sciences A2, B1 ou B2+).

**Attention ! Il est impératif que les étudiants préinscrits confirment leur présence en cours dès la première semaine (19-24 septembre)** faute de quoi des étudiants en attente présents au premier cours prendront leur place. Un étudiant ne sera inscrit définitivement qu'en ayant attesté de son niveau correspondant au cours, et en suivant le cours de manière assidue.

L'inscription pédagogique sur le web (ipweb) se fera ensuite par chaque étudiant dans son espace personnel dans le courant du semestre (dates communiquées par l'enseignant).

Si le cours où vous souhaitez vous inscrire paraît complet en ligne, n'hésitez pas à vous présenter à la première séance, quelques places sont généralement disponibles du fait de désistements. Si vous n'avez pas trouvé de place en cours au terme de la première semaine, veuillez contacter le personnel du CDL.

### **Bénéficiaire d'une dispense d'assiduité**

Le régime du contrôle des connaissances pour les cours du CDL est le contrôle continu. L'assiduité aux cours est donc requise. Cependant, les étudiants ayant **une raison justifiée (médicale, professionnelle)** peuvent demander, avant la 4<sup>ème</sup> semaine de cours du semestre courant, la dispense d'assiduité. Elle peut être téléchargée en ligne : [https://ufr-langues.univ-paris8.fr/IMG/pdf/formulaire\\_dispense\\_d\\_assiduite\\_cdl\\_2019-2020-2.pdf](https://ufr-langues.univ-paris8.fr/IMG/pdf/formulaire_dispense_d_assiduite_cdl_2019-2020-2.pdf)

Enseignante référente de l'anglais pour sciences sociales :  
Camille JOSEPH ([anglaisshs.cdl@gmail.com](mailto:anglaisshs.cdl@gmail.com))

## HORAIRE COMPLET DES COURS DU SECOND SEMESTRE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	<b>L1 Initiation méthodologique</b> histoire ancienne <i>Roi hellénistique</i> <i>Eléonore Favier (1)</i>	<b>L1 Initiation méthodologique</b> Histoire moderne (1) E.Oriol/T.Pasquier	<b>L1 Initiation méthodologique.</b> histoire médiévale <i>Royaumes francs (1)</i> <i>A.M.Helvétius</i>	<b>L3 Thématique histoire moderne</b> <i>A.Bonzon</i> <i>Le clergé en France</i>	<b>L1 Transdisciplinaire .</b> Histoire et anthropologie : <i>Sociétés d'ancien régime</i> F.Lavie
	<b>L2 Introduction</b> Histoire moderne <i>Monarchies françaises et espagnoles</i> S. Guerre	<b>L1 Initiation méthodologique</b> histoire contemporaine M.Stemmelin (2)	<b>L1 Initiation méthodologique</b> Histoire moderne (2) E.Oriol/T.Pasquier	<b>L2 Tremplin</b> <i>Méthodologie renforcée</i> O.Mahéo	<b>L1 Hist. du monde</b> <i>Histoire des Antilles françaises</i> M.Honoré
	<b>L3 Science auxiliaire</b> <i>M.Helias Baron</i> Paléographie médiévale	<b>L2 Introduction</b> Histoire moderne <i>Histoire de l'Italie</i> E.Oriol	<b>L3 Thématique histoire moderne</b> <i>F.Lavie</i> La République des Lettres	<b>L2 Tremplin lectures critiques</b> V.Milliot V.Milliot <b>L1 Histoire du monde</b> Valérie Pouzol <u>8h-11 h à distance</u>	<b>L3 sciences aux.</b> paléo moderne A. Bonzon
12h-15h	<b>L1 Initiation méthodologique</b> histoire contemporaine M.Stemmelin (1)	<b>L1 Transdisciplinaire</b> Histoire ancienne et jeux vidéos MP Dausse	<b>L1 Hist. du monde</b> <i>Les Français en Amérique du Nord</i> V.Milliot	<b>L1 Transdisciplinaire</b> Histoire et anthropologie : <i>pratiques de l'enquête</i> I.Merle	<b>L1 Initiation méthodo.</b> (contempo) La Méditerranée <i>C.Douki (2)</i>
	<b>L2 introduction</b> Histoire ancienne <i>Le pouvoir à Rome</i> <i>D.Maillard</i>	<b>EC spécifique hist-scpo</b> Al Dabaghy / Enders	<b>L1 Hist. du monde</b> Le fait religieux <i>B.Lellouch</i>	<b>L3 Thématique H. Contemporaine</b> M.A. Matard-Bonucci Les fascismes	<b>L3 Science auxiliaire</b> Paléographie moderne <i>A.Bonzon</i>
	<b>L3 Thématique Histoire ancienne</b> <i>C.Saliou</i> Le monde romain au IVe siècle	<b>L3 Thématique Histoire Médiévale</b> C.Mabboux Sociétés urbaines	<b>L1 Hist. du monde</b> culture et communication <i>M.A Matard-Bonucci</i>		
15h-18h	<b>L1 Initiation méthodologique</b> histoire ancienne <i>Roi hellénistique</i> <i>Eléonore Favier (2)</i>	<b>L3 science auxiliaire</b> Archéologie des mondes grecs <i>MP Dausse</i>	<b>L1 Initiation méthodologique.</b> histoire médiévale <i>Royaumes francs (2)</i> <i>A.M.Helvétius</i>	<b>L1 Initiation méthodo.</b> (contempo) La Méditerranée <i>C.Douki (1)</i>	<b>L1 Hist. du monde</b> <i>Monde russe</i> <i>M. Tarasova Chomard</i>
	<b>L2 Introduction</b> Hist contemporaine <i>Les femmes en Europe</i> S.Toson	<b>L1 Hist. du monde</b> S.Mahroug <i>Moyen-Orient XXe-XXIe</i>	<b>L2 Introduction</b> Hist contemporaine <i>Histoire des génocides</i> <i>M.A. Matard-Bonucci</i>	<b>L2 Introduction</b> Histoire médiévale <i>C.Mabboux</i>	<b>L1 Histoire du monde</b> Migrations monde grec <i>A.Robu</i>
	<b>L3 Science auxiliaire</b> <i>Alexis Drach</i> Humanités numériques	<b>L2 Introduction</b> Histoire moderne <i>La France des Lumières</i> <i>A.Orain</i>	<b>L3 Thématique Histoire Médiévale</b> Hommes et femmes XVe S. <i>J.Pilorget</i>	<b>L3 Thématique H. Contemporaine</b> <i>E.Sibeud</i> Sociétés coloniales en Afrique	
18h-21h	<b>L2 introduction</b> Histoire ancienne <i>Du dictateur au prince</i> <i>D.Maillard</i>	<b>L1 Hist. du monde</b> <i>Tures et Mongols</i> <i>JD Richaud-Mammeri</i>	<b>L2 Introduction</b> Histoire médiévale <i>B.Descamps</i>	<b>L1 Transdisciplinaire</b> <i>Histoire et géopolitique</i> <i>A.Nonjon</i>	
		<b>L3 Tremplin métier</b> <i>U.Uyar</i> Concours de l'enseignement			SAMEDI 8H30-11H30 <u>À DISTANCE</u> <b>L2 introduction</b> histoire contemporaine L'Égypte <i>V.Pouzol</i>
		<b>L3 Tremplin métier</b> concours administratifs <i>O.Coq</i>			

## Calendrier UFR textes et sociétés 2021-2022

**Début du 1er semestre: lundi 19 septembre 2022**

Fin du 1er semestre de cours : vendredi 16 septembre 2022

fermeture de l'université : du samedi 17 décembre au lundi 2 janvier inclus

**Début du 2e semestre : lundi 23 janvier 2023**

Fin du 2e semestre : vendredi 21 avril 2023

fermeture de l'université : du samedi 22 avril au 2 mai

31 mai : date-limite jury annuel session 1

30 juin : date limite jury annuel session 2



En dehors de l'UFR textes et sociétés, le calendrier peut varier. Pour consulter tous les calendriers de Paris 8 :

<https://www.univ-paris8.fr/-Calendriers-universitaires->

# VOTRE PARCOURS PEDAGOGIQUE

## MODE D'EMPLOI

Votre fiche de parcours n'est pas un document officiel : c'est un outil qui vous aidera à voir clair dans votre progression en licence d'histoire. Elle sera utile lors de vos inscriptions pédagogiques, de même que dans vos échanges avec le secrétariat et les responsables de licence. Elle leur permettra de vous aider et peut-être de vous éviter des erreurs d'inscription susceptibles de retarder vos études.

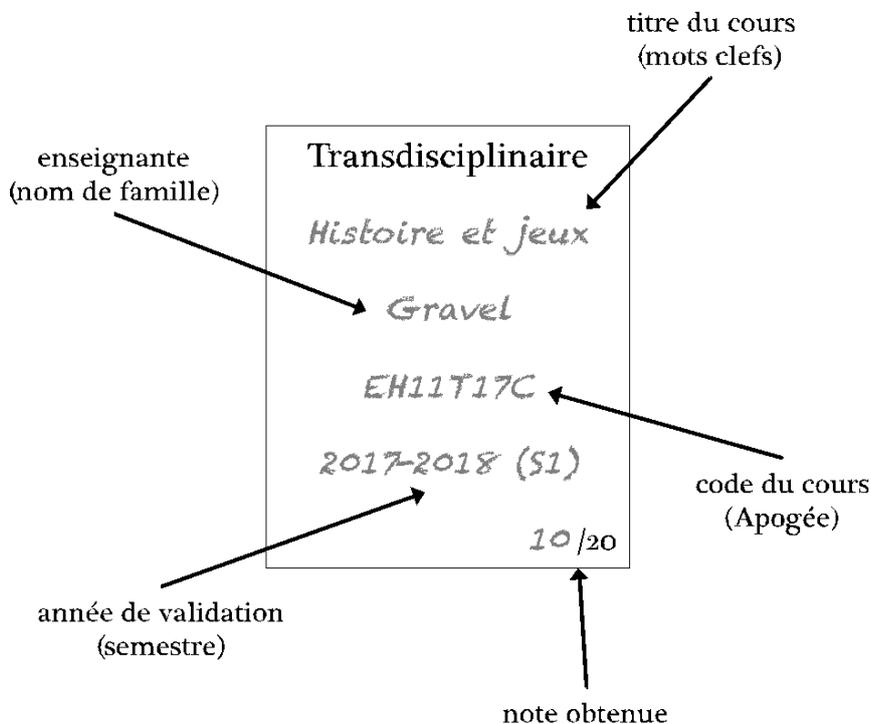
À la fin de chaque semestre, complétez soigneusement la fiche qui correspond à votre niveau — ou les deux fiches de vos deux niveaux, si vous êtes AJAC. Assurez-vous de garder votre fiche à jour et de la conserver à votre portée.

Pour remplir vos fiches, vous pouvez le récupérer lors de la réunion de pré-rentree, ou les télécharger sur le site du département dans l'onglet « documents à télécharger pour la licence ».

À chaque conseil de fin de semestre, vous devez en présenter un exemplaire à jour aux responsables de la licence.

N.B. Les doubles cursus ont des fiches de parcours spécifiques.

## REEMPLIR UNE CASE DU PROCÈS VERBAL



**Écrivez proprement, en majuscule.**

Comme ce document peut être corrigé, au besoin, il est préférable d'utiliser un crayon ou une encre effaçable.

# FICHES DE PARCOURS

*Parcours pédagogique*

nom :

prénom :

numéro d'étudiante :

Date :

AJAC en L2 ? oui  non

Téléphone :

**L1**

<b>S1</b>	<b>UE1 majeure</b>	<b>UE2 mineure</b>	<b>UE3 transversale</b>
	Initiation : dissertation  <i>titre du cours enseignant code de l'EC année académique</i> 15 ECTS /20	Transdisciplinaire  3 ECTS /20	M2E : entrée à l'université  3 ECTS /20
	Civilisations  3 ECTS /20	Découverte ou remédiation  3 ECTS /20	EC langue  3 ECTS /20
	<i>notes :</i>		
<b>S2</b>	<b>UE4 majeure</b>	<b>UE5 mineure</b>	<b>UE6 transversale</b>
	Initiation : commentaire  15 ECTS /20	Histoire du monde  3 ECTS /20	Informatique (PIX)  2 ECTS /20
	Histoire du monde  3 ECTS /20	Transdisciplinaire  3 ECTS /20	EC libre  2 ECTS /20
	<i>notes :</i>		Méthodologie (Voltaire)  2 ECTS /20



nom :

prénom :

numéro d'étudiante :

Date :

L2 complétée ? oui  non 

Téléphone :

**L3**

<b>S5</b>	<b>UE13 majeure</b>	<b>UE14 mineure</b>	<b>UE15 transversale</b>
	Thématique A <i>titre du cours enseignant code de l'EC année académique</i> 6 ECTS /20	EC mineur 5 3 ECTS /20	Stage 3 ECTS /20
	Thématique B 6 ECTS /20	EC mineur 6 3 ECTS /20	EC langue 3 ECTS /20
	Historiographie 6 ECTS /20	<i>notes :</i>	
<b>S6</b>	<b>UE16 majeure</b>	<b>UE17 mineure</b>	<b>UE18 transversale</b>
	Thématique C 6 ECTS /20	EC mineur 7 3 ECTS /20	Mémoire de licence 3 ECTS /20
	Thématique D 6 ECTS /20	EC mineur 8 3 ECTS /20	Tremplin métier 3 ECTS /20
	Science auxiliaire 6 ECTS /20	<i>notes :</i>	

# SÉJOURS À L'ÉTRANGER

## *Partir à l'étranger*

Les étudiantes du département d'histoire ont la possibilité d'effectuer un ou deux semestres d'échange international avec une université partenaire. Cette mobilité est fortement encouragée par les enseignantes du département : une expérience dans un autre pays et une langue étrangère est transformatrice pour la vie personnelle et intellectuelle ; la familiarisation avec des exigences universitaires différentes et la rencontre d'étudiantes et d'enseignantes internationales sont aussi des étapes-clés dans la préparation d'un avenir professionnel épanouissant.

Les destinations sont nombreuses : en Europe (dans le cadre du programme Erasmus), mais aussi dans le reste du monde (programme pour le Québec ; programmes Micefa ou Cupa pour les États-Unis ; accords bilatéraux avec diverses universités d'Amérique latine, du Proche-Orient, de Russie, etc.). Les accords sont listés sur le site du service de la coopération et des relations internationales : <https://www.univ-paris8.fr/-Mobilité-d-etudes->

Les étudiantes intéressées ne doivent pas hésiter à en discuter avec leurs enseignantes, les responsables de licence, et surtout la responsable des séjours d'étude à l'étranger, Catherine SALIOU, avec laquelle elles doivent prendre contact ([catherine.saliou@univ-paris8.fr](mailto:catherine.saliou@univ-paris8.fr)).

Le séjour à l'étranger peut avoir lieu pendant les **semestres 4, 5 ou 6** de la licence.

Les projets de mobilité internationale doivent être préparés très en avance, grâce à une formation linguistique solide et en constituant leur dossier de candidature **environ un an avant le séjour prévu**.

Pour un départ durant l'année universitaire 2021-2022, il est impératif de constituer le dossier de candidature en novembre-décembre 2020.

## *Équivalences de notes*

Au retour de l'étranger, les équivalences de notes seront délivrées au vu des résultats obtenus dans l'université partenaire. Les étudiants devront présenter des documents justificatifs certifiés par l'université partenaire.

La procédure sera effectuée en une seule fois, à la fin de l'année universitaire au cours de laquelle l'échange a eu lieu.

# COURS D'HISTOIRE POUR ETUDIANTES EXTERNES

## *Cours ouverts aux étudiantes des autres départements*

### *§ Première année (L1)*

Les types de cours suivants sont ouverts aux étudiantes de L1 qui ne sont pas inscrites en licence d'histoire, mais qui cherchent un cours d'histoire comme EC libre, prémineur, etc.

**Civilisations dans l'histoire** (1<sup>er</sup> semestre)

**Transdisciplinaire** (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> semestres)

**Histoire du monde** (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> semestre)

### *§ Deuxième et troisième années (L2 et L3)*

Les étudiantes qui s'inscrivent en mineure d'histoire doivent choisir leurs deux cours par semestre parmi les catégories suivantes. Pour les EC libre de L2 et de L3, le choix est le même :

**L2**                    **Introductions**

**L3**                    **Thématiques**

Ces cours sont accessibles sans prérequis. Les évaluations se fondent en général sur l'exercice du commentaire de document et de la dissertation, auxquels peuvent être adjoints des tests de connaissance ou d'autres types de travaux (exposés, fiches de lecture...).

## *Inscriptions pédagogiques (IP) des étudiantes des autres départements*

Les inscriptions pédagogiques des étudiantes issues d'autres départements auront lieu auprès des tuteurs du département d'histoire le jeudi 16 septembre de 9h30-12h00 et 13h30-17h30 (salles B130 et B131).

Le nombre de places est limité : pensez à vous inscrire rapidement.

Après le début des cours, s'il reste encore de la place, les inscriptions pédagogiques continueront pendant les trois premières semaines de cours. Passé ce délai, aucune étudiante ne sera admise en cours. Sans inscription, il ne peut y avoir de note.



**L'inscription pédagogique est une condition nécessaire pour accéder aux cours.**  
Les enseignantes ne sont pas en charge des inscriptions, qui doivent être réalisées auprès des tuteurs ou du secrétariat.

# ANNEXE AUX MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

**UFR Textes et sociétés – Licence d’histoire  
(Annexe validée par la CFVU le 23 juin 2022)**

## **« 1 – Modalités éventuelles de choix entre contrôle continu et contrôle terminal (Articles 9)**

Pour être évalués, les étudiants doivent avoir effectué leur Inscription Pédagogique (IP) dans les conditions définies par le collectif des enseignants d’histoire (indiquées dans la brochure de licence d’histoire).

En contrôle continu, la présence aux cours et à tous les devoirs surveillés est obligatoire.

Contrôle terminal : Les étudiants salariés occupant un emploi salarié (avec justificatif) ou les étudiants en situation particulière, peuvent demander un passage en contrôle terminal. Les modalités d’un éventuel aménagement du contrôle continu sont laissées à l’appréciation de l’enseignant responsable de chaque cours. En contrôle terminal, la participation à l’examen de fin de semestre est obligatoire. Le collectif des enseignants d’histoire souligne la difficulté de progresser et de valider un cours en contrôle terminal, sans assister aux cours.

## **2 – Conditions de dispense du contrôle continu ou de son aménagement (Article 9 et 14)**

Les étudiants salariés (avec justificatif), handicapés ou dans une situation particulière (voir l’article 14 des MCCC) souhaitant une dispense du contrôle continu dans un ou plusieurs cours doivent en faire la demande auprès des enseignants et des responsables de la licence, dans un délai de quatre semaines maximum à compter de la date de début des cours.

Les étudiants salariés demandent alors au responsable de licence une attestation d’« étudiant(e) salarié(e) », pour laquelle ils fournissent un justificatif. Les modalités d’un éventuel aménagement du contrôle continu sont laissées à l’appréciation de l’enseignant responsable de chaque cours. En contrôle terminal, la participation à l’examen de fin de semestre est obligatoire. Le collectif des enseignants d’histoire souligne la difficulté de progresser et de valider un cours en contrôle terminal, sans assister aux cours.

## **3 – Modalités d’organisation des sessions de contrôle des connaissances et des compétences en licence et/ou master (Article 15)**

### **a. Le contrôle continu**

Tous les cours bénéficient du régime du contrôle continu intégral (minimum de 2 notes par semestre dont au moins une résulte d’un devoir surveillé en temps limité).

L’évaluation du travail de l’étudiant.e s’effectue de préférence en contrôle continu et s’adapte ainsi à l’encadrement personnalisé mis en place par le département d’Histoire. Chaque enseignement suivi fait l’objet d’une évaluation notée, à l’aide de 2 notes minimum dont au moins une basée sur un travail écrit réalisé en temps limité et surveillé. L’assiduité peut faire partie des paramètres de l’évaluation.

### **b. Le contrôle final**

Exceptionnellement, un étudiant peut choisir de valider un EC en contrôle final, par exemple s’il s’agit d’un étudiant salarié : il est alors évalué à la fin du semestre sur un devoir à sujet unique rédigé en temps limité. Dans ce cas, possibilité de suivre le cours en auditeur libre, dans la limite des places disponibles. Pour valider un EC en contrôle final, l’étudiant doit impérativement se déclarer à l’enseignant dans les 4 premières semaines du semestre. L’équipe pédagogique attire l’attention des étudiants sur la difficulté à le réussir dans ces conditions.

### **c. Cas particuliers.**

Les étudiant.e.s qui sont déclaré.e.s auprès du Service Accueil Handicap passent leurs examens dans le cadre de la procédure spécifique organisée par le Service Accueil Handicap.

Les sessions sont annuelles.

Un jury se réunit à l'issue de l'année d'études. La session de seconde chance a lieu après la délibération du jury et la communication des résultats.

Un jury final délibérant sur les résultats de première session et de seconde chance se réunit en fin d'année.

#### **4 – Cas particuliers des EC n'ouvrant pas droit à une seconde chance (Article 15)**

- En L1, « M2E » ;
- En L2 : M3P-Stage
- En L3, les EC suivantes :
  - Projet tutoré mémoire de licence
  - M3P-Stage

#### **5 – Précisions sur les notes retenues dans le cadre de la session de seconde chance (Article 16)**

(Il s'agit généralement de la note du contrôle terminal et dans certains cas la moyenne entre la note du contrôle continu et celle du contrôle terminal)

Une session de seconde chance est prévue pour chaque semestre. L'admission à passer le rattrapage n'est autorisée que si l'étudiant a obtenu au moins une note dans le cadre du contrôle continu.

La participation à la session de seconde chance est de droit si et seulement si un EC n'est pas validé en session 1 (note inférieure à 10 sur 20 ou « défaillant »).

Elle se fait selon un calendrier établi par les responsables de la licence (première semaine, session 2 du premier semestre ; deuxième semaine, session 2 du deuxième semestre). Ce calendrier s'impose à tous les étudiants.

A l'issue de la session de seconde chance, la note prise en compte pour la délibération du jury final est la meilleure des notes obtenues par l'étudiant.

Certains EC n'ouvrent pas droit à une seconde chance (rattrapage) : voir §4 ci-dessous

En fin de parcours (en L3), un jury examine le dossier de chaque étudiant avant de statuer sur l'obtention finale du diplôme de Licence.

#### **6 – Renonciation à la compensation (Article 16)**

Les étudiants qui peuvent prétendre à la validation d'un EC par compensation peuvent, s'ils veulent améliorer leurs résultats, passer le « rattrapage » (session 2). Ils doivent pour cela faire une demande de renonciation à la compensation auprès du secrétariat de la licence d'histoire, 72 heures avant la date de tenue du jury de session 1.

#### **7 – EC ne donnant pas lieu à une note fondée sur une échelle de 0 à 20 (Article 18) :**

Aucune

#### **8 – Cas particuliers des EC requérant une validation sans possibilité de compensation (Article 21)**

(Uniquement pour des raisons de réglementation nationale ou de spécificités professionnelles en licence et/ou master et pour l'EC ou l'UE Mémoire en master)

N/A

## **9 – Modalités de réinscription à un EC non acquis (Article 22)**

(Réinscription l'année suivante ou réinscription obligatoire le semestre suivant où l'EC est proposé)

Un EC non acquis doit faire l'objet d'une nouvelle inscription le semestre suivant ou l'année suivante. L'étudiant devra dans ce cas choisir un cours différent dans un EC de la même catégorie.

## **10a – Poursuite d'études au niveau supérieur dans un cursus de licence (Article 23)**

- Nombre de crédits ECTS minimum exigé pour autoriser le passage de niveau à l'issue de la session de seconde chance

(la règle générale fixe le nombre minimum à 30 crédits ECTS mais il peut être porté par la composante, le département ou la formation jusqu'à 48 ECTS au plus)

La poursuite des études au niveau supérieur, dans une nouvelle année, est de droit pour tout étudiant à qui il ne manque qu'un semestre au maximum, ou, sur décision du jury, s'il ne lui manque que 30 ECTS maximum. L'équipe du département d'Histoire avertit cependant les étudiants qu'il est très difficile de réussir l'année suivante avec un tel retard et conseille de ne pas accumuler un retard de plus de 15 ECTS.

### **- Modalités de passage au niveau supérieur**

A l'issue de la session 1 du premier semestre (intersemestre), les étudiants ayant acquis les 60 ECTS d'une année-niveau peuvent demander une inscription au niveau supérieur.

A l'issue de la session 1 du premier semestre (intersemestre), les étudiants n'ayant pas acquis les 60 ECTS de leur année-niveau, mais ayant acquis au minimum 30 crédits ECTS peuvent demander à s'inscrire à des EC du niveau supérieur, en crédits.

A l'issue de la session de seconde chance, les étudiants n'ayant pas acquis les 60 crédits ECTS de leur année-niveau, mais ayant acquis au minimum 30 ECTS, peuvent passer au niveau supérieur : ils sont déclarés AJAC (« ajournés autorisés à continuer »).

Dans ces deux derniers cas, la demande doit être adressée au président de jury. Le choix des EC suivis au second semestre sera conforme aux conseils pédagogiques de ce dernier.

**Le passage de l'année L1 à l'année L2 n'est donc possible que si un semestre entier a été validé, ce qui représente 50% des U.E. de l'année L1 (minimum 30 ECTS). De même, le passage de l'année L2 à l'année L3 n'est possible que si toute la L1 est validée et qu'un semestre entier de la L2 l'est également, ce qui représente un total de 90 ECTS.**

On peut changer d'année-niveau (L1, L2, L3) à chaque semestre.

A l'issue de la session 1 du premier semestre (intersemestre), les étudiants ayant acquis les 60 ECTS d'une année-niveau peuvent demander une inscription au niveau supérieur. »

# SERVICES UNIVERSITAIRES

## ***§ Bibliothèque universitaire (BU)***

Vous disposez d'une magnifique bibliothèque, moderne et vaste, d'accès facile, mettant à disposition des collections d'ouvrages sélectionnés pour accompagner les cours enseignés dans tous les départements. Vous y trouverez tous les instruments de travail nécessaires : livres, revues et journaux en accès libre, DVD, photocopieuses, ordinateurs, accès internet. Un personnel compétent et accueillant accompagne les étudiants dans leurs recherches, propose des formations à la recherche documentaire et bibliographique.

<https://www.bu.univ-paris8.fr>

## ***§ Orientation et insertion professionnelle (SCUIO-IP)***

Vous vous interrogez sur votre orientation et sur votre avenir professionnel ? Profitez des conseils et de la documentation du service d'orientation de l'université.

<http://www.univ-paris8.fr/SCUIO-IP-service-orientation-et-insertion-professionnelle>

## ***§ Service Accueil Handicap (SAH)***

En cas de handicap, vous pouvez bénéficier d'un tiers temps aux examens.

<http://www.univ-paris8.fr/Le-service-Accueil-handicap>

## ***§ Action culturelle et artistique (ACA)***

Tarifs réduits sur des spectacles (théâtre, concerts, opéra, ballets, musées...) et proposition d'ateliers de pratique artistique à l'université et dans les nombreuses institutions culturelles du département.

<http://www.univ-paris8.fr/ACA-et-billetterie>

## ***§ Sports (SUAPS)***

L'offre du service des sports de Paris 8 (ou SUAPS) est très diversifiée. Consultez le site :

<http://www.univ-paris8.fr/Le-service-universitaire-des-activites-physiques-et-sportives-SUAPS>

## ***§ Maison de l'étudiant***

Lieu de rencontres et d'échanges, elle rassemble dans ses locaux, tous les acteurs de la vie étudiante. Vous y trouverez : le service de la vie étudiante, le service social du CROUS de Créteil, le bureau des bourses, le bureau de la vie associative et d'aide au financement des projets (FSDIE), le médiateur artistique et culturel régional, le pôle accompagnement et de soutien aux étudiants étrangers (PASEE), le service de médecine préventive, les associations étudiantes...

<http://www.univ-paris8.fr/Maison-de-l-etudiant>

## ***§ Visites culturelles gratuites à Saint-Denis : l'université dans sa ville***

La basilique et le musée d'art et d'histoire de Saint-Denis sont accessibles gratuitement aux étudiants d'histoire de Paris 8 ; il leur suffit de présenter leur carte d'étudiant en cours de validité.

# COMMENT FAIRE ?

## **Je ne suis jamais au courant de rien ! je ne reçois pas l'information !**

Activez votre espace numérique de travail (ENT) avec les identifiants et les codes fournis avec votre certificat de scolarité. Vous pourrez alors utiliser votre adresse Paris 8 et vous recevrez tous les courriels, toutes les dernières nouvelles. C'est une démarche essentielle pour le bon déroulement de votre licence.

## **Guylène Deruel peut-elle régler tous mes problèmes ?**

Non. Elle s'occupe des inscriptions pédagogiques, des parcours des étudiantes d'histoire et de la gestion des résultats des cours d'histoire. Avant de vous précipiter vers elle, consultez la brochure, le site du département et le guide de l'étudiant (<http://www.univ-paris8.fr/Guide-de-l-etudiant>).

## **Je ne sais pas où et quand a lieu mon cours !**

Les horaires et les salles de cours sont affichés à l'extérieur du secrétariat (B-346). Ils le sont aussi sur le site du département d'histoire.

## **J'ai un problème d'inscription administrative !**

Vous n'avez pas de numéro d'étudiante ? d'adresse Paris 8 ? d'accès à votre page personnelle ? Vous ne parvenez pas à vous inscrire à la bibliothèque ? Vous n'apparaissez pas dans les listes de cours ? Votre inscription administrative est probablement incomplète. Consultez le service de la scolarité : <https://www.univ-paris8.fr/-Contacts-scolarité-inscription->

## **J'ai un problème d'inscription pédagogique !**

Vous n'avez pas assisté à votre réunion de rentrée ? Les cours ont commencé et vous n'êtes pas inscrite ? Vous n'apparaissez pas sur les listes ? Présentez-vous auprès des tutrices avant la quatrième semaine de cours. Au-delà, l'inscription n'est plus possible pour ce semestre.

## **J'ai un problème avec un cours en dehors du département d'histoire !**

Vous n'arrivez pas à vous inscrire à un cours ? Vous n'avez pas eu votre note ? Vous devez régler le problème avec le département concerné.

## **J'ai un handicap qui dérange mes études et mes examens !**

Vous avez peut-être droit à un aménagement de vos conditions d'étude et d'examen. Consultez le service accueil handicap (voir page précédente).

## **Comment puis-je m'inscrire en informatique, en langue, en EC libre ?**

Le principe est simple : chaque département gère ses inscriptions. Vous trouverez les coordonnées des autres départements dans la brochure que vous avez entre les mains.

## **Comment régler un problème avec une enseignante ?**

Parlez-en franchement et poliment avec elle. Si le problème persiste, s'il vous semble grave, discutez-en avec les responsables de la licence ou la direction du département.

## **Je me demande si je suis à ma place en histoire...**

Parlez-en avec vos enseignantes et les responsables de la licence. Adressez-vous au service d'orientation SCUIO-IP.



**Consultez régulièrement le site du département et votre messagerie.**  
Des informations importantes pour vous y sont affichées régulièrement.